

# RAPPORT DE PRÉSENTATION

## COMITÉ SYNDICAL

Session du 31 janvier 2025

**EPTB CHARENTE**  
**5 rue chante-caille - ZI des Charriers**  
**17100 SAINTES**

# ORDRE DU JOUR

<b>1</b>	<b>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2024</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>FINANCES : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025</b>	<b>18</b>
<b>5</b>	<b>REDEVANCE ANNUELLE POUR OCCUPATION PROFESSIONNELLE DU DOMAINE PUBLIC EN 2025</b>	<b>19</b>
<b>6</b>	<b>EFFECTIFS DE L'EPTB CHARENTE</b>	<b>19</b>
<b>7</b>	<b>REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPAS ENGAGÉS PAR LE PRESIDENT DE LA CLE DU SAGE CHARENTE</b>	<b>20</b>
<b>8</b>	<b>REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPAS ENGAGÉS PAR LE PRESIDENT ET LES MEMBRES DU BUREAU DE L'EPTB CHARENTE</b>	<b>21</b>
<b>9</b>	<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>21</b>

Annexe n°1 : Procès-verbal de la séance du 16 octobre 2024 - en ligne sur le site internet de l'EPTB Charente

Annexe n°2 : Dépenses 2024 de gestion de copropriété

Annexe n°3 : Liste des commandes et des marchés sur l'année 2024

# 1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2024

Monsieur le Président propose au Comité syndical d'approuver le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2024, présenté en **annexe n°1** du dossier.

**LE COMITÉ**, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 16 octobre 2024.

## 2 COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT

### 2.1 Compte rendu de gestion de copropriété

Le site administratif de l'EPTB CHARENTE, situé 5 rue Chante-Caille - ZI des Charriers à Saintes, comporte une partie privative propriété de l'EPTB ainsi que des parties communes en copropriété avec la Fédération de la Charente Maritime pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.

Par délibération en date du 05 juillet 2015, l'EPTB CHARENTE a été désignée syndic de copropriété bénévole pour gérer l'espace en copropriété et engager les dépenses nécessaires au bon fonctionnement. Une assemblée générale de copropriété a été organisée le 29 novembre 2023 afin de valider le budget de copropriété 2024.

Les dépenses réalisées pour la copropriété pour l'année 2024 sont présentées en **annexe n°2**.

**Monsieur le Président rend compte au Comité syndical de sa délégation relative à la gestion de la copropriété.**

### 2.2 Liste des commandes et des marchés publics

Par délibération n°15-47 en date du 9 juillet 2015, le Conseil d'Administration a donné délégation au Président pour la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée conformément à l'article 26-II et III du code des marchés publics, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, et demandé au Président d'informer le Comité des actes pris dans le cadre de ces délégations.

La liste des commandes et des marchés de travaux, de prestations intellectuelles, de fournitures courantes et de services engagés pour l'année 2024 est présentée en **annexe n°3**.

**Monsieur le Président rend compte au Comité syndical de sa délégation relative aux commandes et marchés publics.**

### 3 FINANCES : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire de la collectivité. Il ne donne pas lieu à un vote mais doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la collectivité et de définir les grandes orientations du budget primitif.

Il constitue une étape obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3 500 habitants, leurs établissements publics administratifs et leurs groupements (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4311-1 et L.5211-36 du code général des collectivités territoriales).

Un rapport d'orientations budgétaires (ROB) est obligatoire. Il est acté par une délibération spécifique (qui ne donne pas lieu à un vote), transmise au représentant de l'Etat et rendue publique (mise en ligne sur le site internet, etc.) ainsi que le prévoit la loi NOTRE.

Le débat doit porter sur :

- Les orientations générales du budget de l'exercice à venir,
- Les engagements pluriannuels envisagés,
- L'évolution et les caractéristiques de l'endettement, des ressources de la collectivité.

#### 3.1 Contexte général

##### **L'EPTB Charente est passé de 4 à 36 membres entre 2017 et 2024.**

Le périmètre des membres de l'EPTB est globalement stable. De nouvelles adhésions seront recherchées en 2025 auprès des derniers EPCI et des 2 syndicats de bassin non membres, toutefois les orientations budgétaires 2025 n'intègrent pas de nouvelles cotisations.

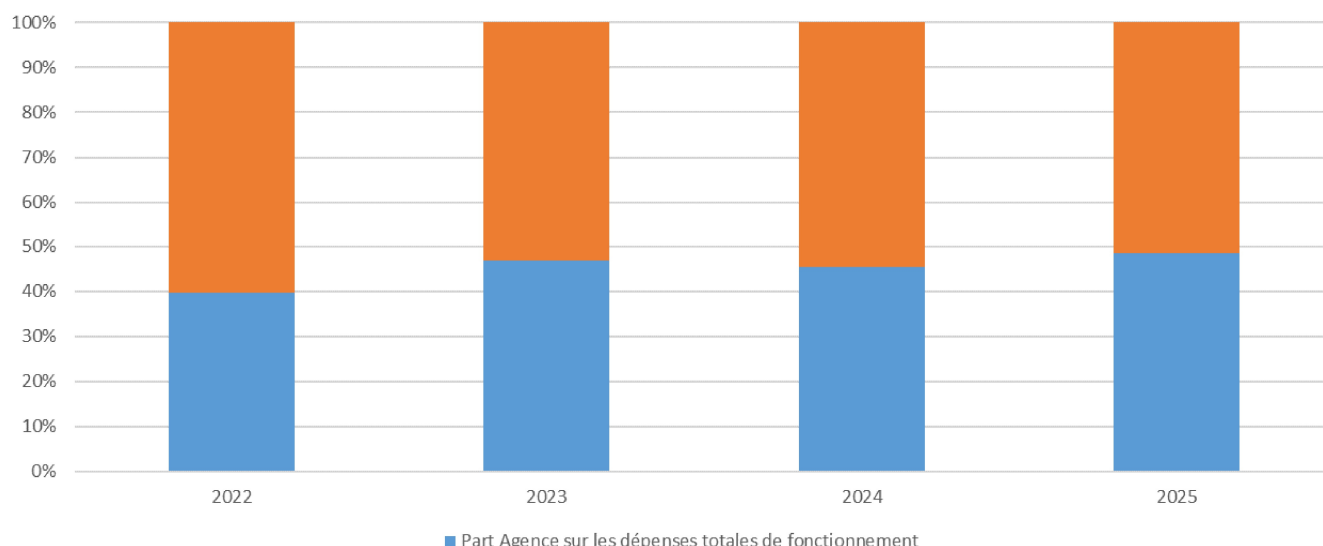
Du point de vue des partenaires financiers, depuis 2021 les orientations budgétaires s'inscrivent dans un contexte plus stabilisé que lors de l'élaboration des budgets 2019 et 2020, avec la mise en place de contrats de progrès successifs avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne : pour les années 2021-2022 pour un montant d'aide de 2,2 M€, puis pour les années 2023-2024 pour un montant d'aide de 3,5 M€. Un nouveau contrat de progrès Eau et Climat est en cours d'élaboration pour la période 2025-2026 entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'EPTB Charente, pour un montant prévisionnel d'aide de 4,2 M€. Ce contrat permettra de sécuriser le budget de l'EPTB et de lui apporter de la visibilité sur le taux de financement de ses projets. Il permet également une bonification des financements apportés par l'Agence de l'eau sur les projets de l'EPTB qu'elle juge prioritaire.

Le 12<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'eau 2025-2030 assure un meilleur financement des projets de l'EPTB avec notamment une augmentation du taux de financement de l'animation et la prise en compte des montants TTC (précédemment les aides portaient sur le montant HT).

Les orientations budgétaires intègrent également le financement bonifié d'actions de communication et sensibilisation dans le cadre de l'appel à projet Educ'eau, porté par l'Agence de l'eau, et dont l'EPTB Charente a été lauréat.

Concernant les autres financeurs, les taux appliqués en 2024 servent de référence pour les orientations budgétaires 2025. La participation de l'Agence de l'eau Adour-Garonne est en hausse sensible et couvre quasiment 50% des dépenses de fonctionnement.

### Financement Agence de l'Eau Adour Garonne

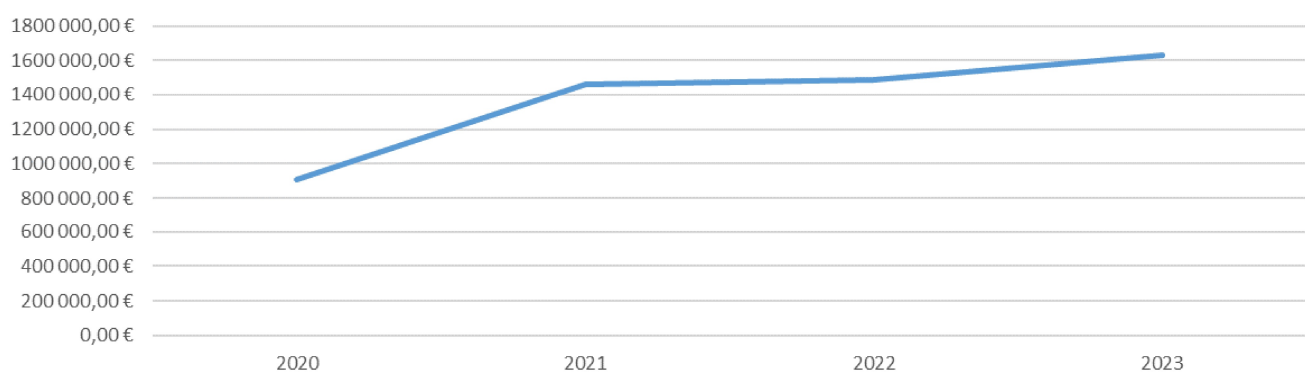


Concernant l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine, celle-ci ayant délibéré le 22 octobre 2019 pour adhérer à l'EPTB Charente, en contrepartie depuis le budget 2020 elle ne subventionne plus l'animation réalisée par l'EPTB Charente. Afin de ne pas fragiliser les partenariats mis en place par l'EPTB Charente, la Région maintient son financement aux partenaires de l'EPTB engagés dans les programmes co-portés précités (en direction d'Eau 17 et de la Communauté d'agglomération de la Rochelle dans le cadre du programme Re-Sources sur Coulonge et Saint-Hippolyte, en direction de CAPENA et MIGADO dans le cadre du programme de restauration de poissons migrateurs).

Concernant l'animation du SAGE et du programme Re-Sources, financés jusqu'en 2019 à hauteur de 10% par la Région, les orientations budgétaires mobilisent la cotisation statutaire de la Région au sein de l'autofinancement. L'impact sur l'autofinancement de l'EPTB reste mesuré car ces opérations sont par ailleurs bien financées à hauteur de 70% par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Concernant l'animation du programme de préservation des poissons migrateurs, financée jusqu'en 2019 à hauteur de 50% par la Région, un financement complémentaire de 50% sera recherché comme les années précédentes auprès des fonds FEDER, permettant de tendre vers un financement à 100%.

Le graphique suivant montre le montant des subventions perçues par l'EPTB Charente, avec des variations interannuelles pouvant être dues à des décalages entre la réalisation de l'action et la perception de l'aide correspondante.

### Evolution des subventions encaissées par l'EPTB CHARENTE



### 3.2 Principes généraux de construction du budget 2025

Les principes retenus pour la construction du budget sont les suivants :

- L'EPTB Charente n'a pas de fiscalité propre. Ses recettes dépendent des contributions des membres sur la base des participations prévues dans les statuts de l'EPTB. A titre exceptionnel et temporaire au regard du contexte budgétaire, une baisse de 5% est appliquée sur les cotisations de l'ensemble des membres pour l'année 2025,
- Pour l'exploitation du barrage de Lavaud, l'EPTB perçoit une redevance,
- Les crédits des actions à l'échelle du bassin sont appelés sous forme de contributions des collectivités membres,
- Les actions à l'échelle locale font l'objet de subventions sollicitées auprès des collectivités, membres ou non,
- Dans les deux cas, un effet levier est recherché par la mobilisation de cofinancements, notamment de l'Europe et de l'Agence de l'eau.
- L'EPTB n'a pas de dette.

#### • Pour les contributions des Départements :

Pour l'année 2025, la contribution des Départements aux dépenses de l'EPTB Charente, déduction faite des aides et subventions extérieures, est plafonnée à hauteur de 342 000 € et répartie selon la clé suivante :

Département de la Charente	Département de la Charente-Maritime	Département des Deux-Sèvres	Département de la Vienne	Département de la Dordogne
42,72%	38,83%	8,29%	4,95%	5,21%

En outre, chaque Département conserve la possibilité d'apporter une participation exceptionnelle en cas d'opération présentant un intérêt particulier pour celui-ci.

#### • Pour la contribution de la Région :

Pour l'année 2025, la contribution de la Région est de 142 500 €.

En outre, la Région conserve la possibilité d'apporter une participation exceptionnelle en cas d'opération présentant un intérêt particulier pour celle-ci.

#### • Pour les contributions des EPCI à fiscalité propre :

Une part fixe à 1 000 €, et une part variable définie pour 2025 à 0,15 € par habitant, calculée au prorata du nombre d'habitants se situant dans le périmètre de l'EPTB Charente. Pour l'année 2025 une baisse de 5% est appliquée. En outre, chaque EPCI à fiscalité propre conserve la possibilité d'apporter une participation exceptionnelle en cas d'opération présentant un intérêt particulier pour celui-ci.

#### • Pour les contributions des syndicats mixtes :

Une part fixe à 1 000 €, et une part variable définie pour 2025 à 0,07 € par habitant, calculée au prorata du nombre d'habitants se situant dans le périmètre de l'EPTB Charente. Pour l'année 2025 une baisse de 5% est appliquée. En outre, chaque syndicat mixte conserve la possibilité d'apporter une participation exceptionnelle en cas d'opération présentant un intérêt particulier pour celui-ci.

### 3.3 Grandes orientations de la collectivité

Monsieur le Président propose de retenir les principes suivants pour l'élaboration du Budget primitif 2025 :

- Les dépenses prévues s'inscrivent dans le cadre des missions de l'EPTB Charente qui ont été redéfinies dans le cadre de la démarche d'évolution statutaire.
- La participation statutaire des membres est fixée dans les statuts. Les orientations budgétaires sont définies en prenant en compte les contributions des Départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Dordogne, de la Région Nouvelle-Aquitaine, des 20 EPCI et 10 syndicats de bassin membres. Une baisse exceptionnelle et temporaire de 5% est appliquée aux cotisations de l'ensemble des membres au titre de l'année 2025.
- Les recettes de l'EPTB Charente sont apportées par ses membres et par les organismes qui financent les actions qu'il porte. L'équilibre se fait par le report des excédents de fonctionnement.
- la construction du budget 2025 prend en considération d'une part la nécessaire poursuite des missions de l'établissement et son implication renforcée sur la coordination de la GEMAPI et des structures de type EPAGE sur le bassin, que l'EPTB doit coordonner depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 en application des lois NOTRE et MAPTAM.  
Une attention particulière continuera à être portée à l'utilisation des excédents générés par les exercices budgétaires précédents afin de ne pas augmenter la participation des membres.
- les orientations budgétaires permettent d'assurer le respect des engagements souscrits par l'établissement, la réinscription au budget d'opérations engagées sur les budgets 2024 et précédents constituant une grande part des dépenses,
- **Les excédents d'investissement couvrent les dépenses d'investissement de l'année 2025.**

### 3.4 Principaux postes de dépenses de l'EPTB

#### 3.4.1 FONCTIONNEMENT

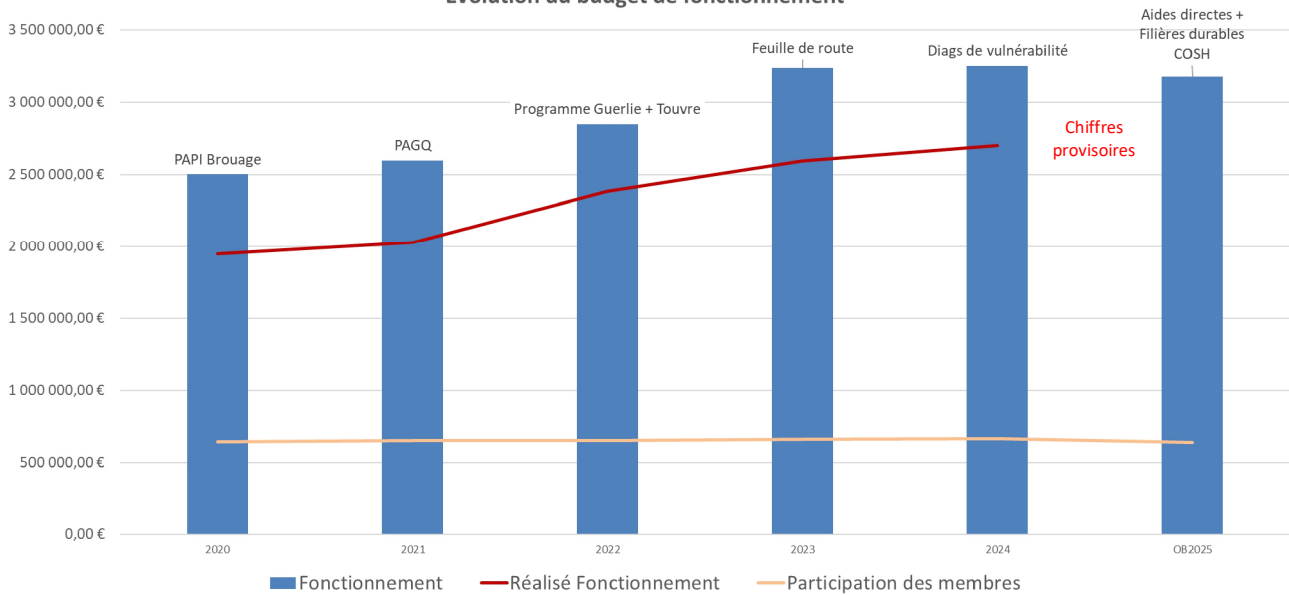
##### Evolution des budgets de fonctionnement

Malgré l'augmentation progressive des missions, en réponse aux demandes des acteurs du territoire, et des budgets correspondants alloués à l'EPTB Charente, la participation des membres de l'EPTB a été en baisse continue depuis 2008 pour se stabiliser depuis 2020.

Cette baisse, puis stabilité malgré l'augmentation des missions au service de ses membres, a été rendue possible grâce à :

- une maîtrise des dépenses ;
- l'élargissement de l'assiette des membres (de 4 à 36 membres entre 2017 et 2024) ;
- et la recherche de co-financements (Agence, Etat, Europe), démontrant la capacité d'effet levier de l'EPTB Charente.

## Evolution du budget de fonctionnement



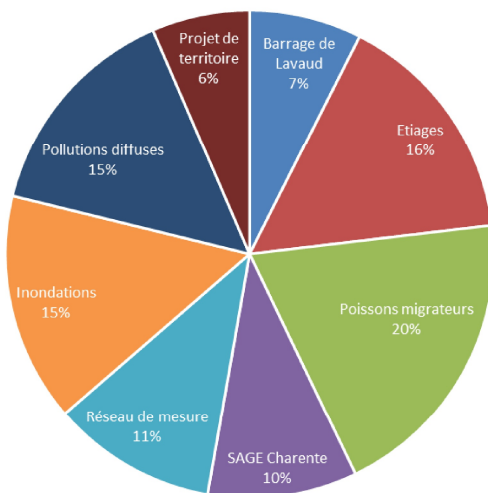
Les orientations 2025 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes, avec une baisse exceptionnelle et temporaire de 5% de la participation des membres. Si de nouvelles adhésions seront recherchées en 2025 auprès des EPCI et syndicats de bassin non membres, leurs cotisations ne sont toutefois pas intégrées dans les orientations.

En matière de réalisations, si les chiffres de fin d'exercice ne sont pas encore stabilisés à la date d'élaboration du ROB, le taux de réalisation devrait être dans la moyenne, aux alentours de 80%.

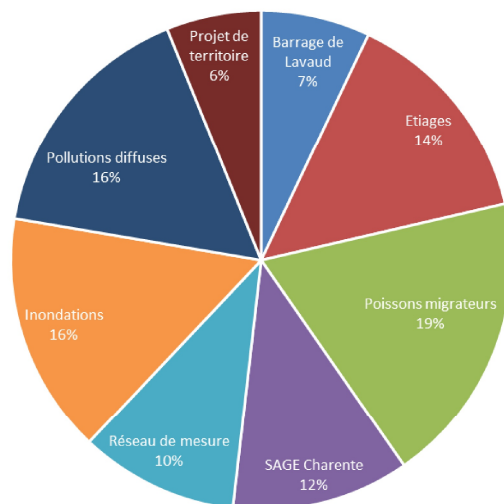
## Répartition des dépenses de fonctionnement

La répartition des dépenses de fonctionnement par mission reste globalement homogène dans les différents domaines d'intervention de l'EPTB, avec toutefois une légère augmentation pour les missions inondations et pollutions diffuses, une légère baisse pour la mission étiages.

Ventilation des dépenses de fonctionnement par mission  
Année 2024

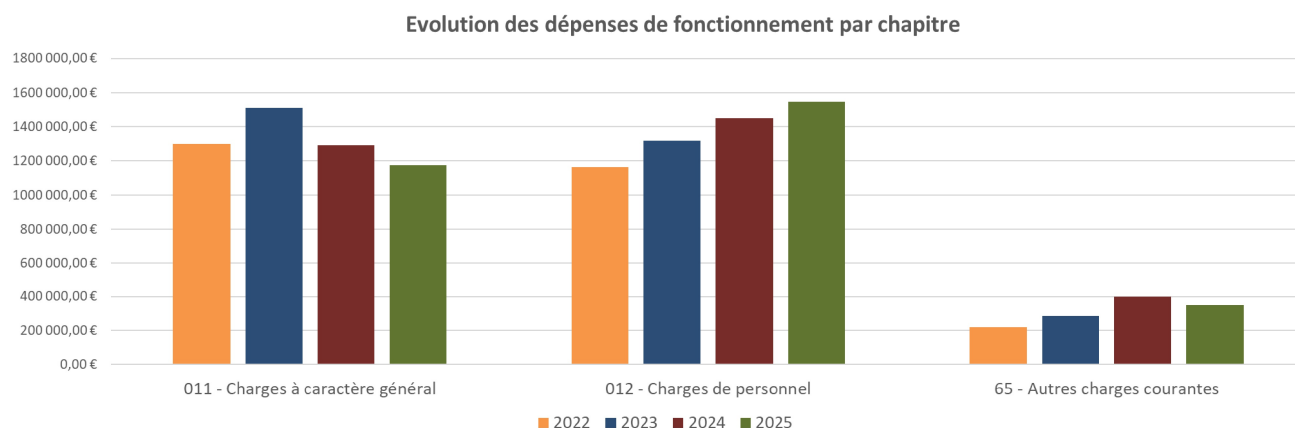


Ventilation des dépenses de fonctionnement par mission  
Année 2025





## - Présentation par chapitre



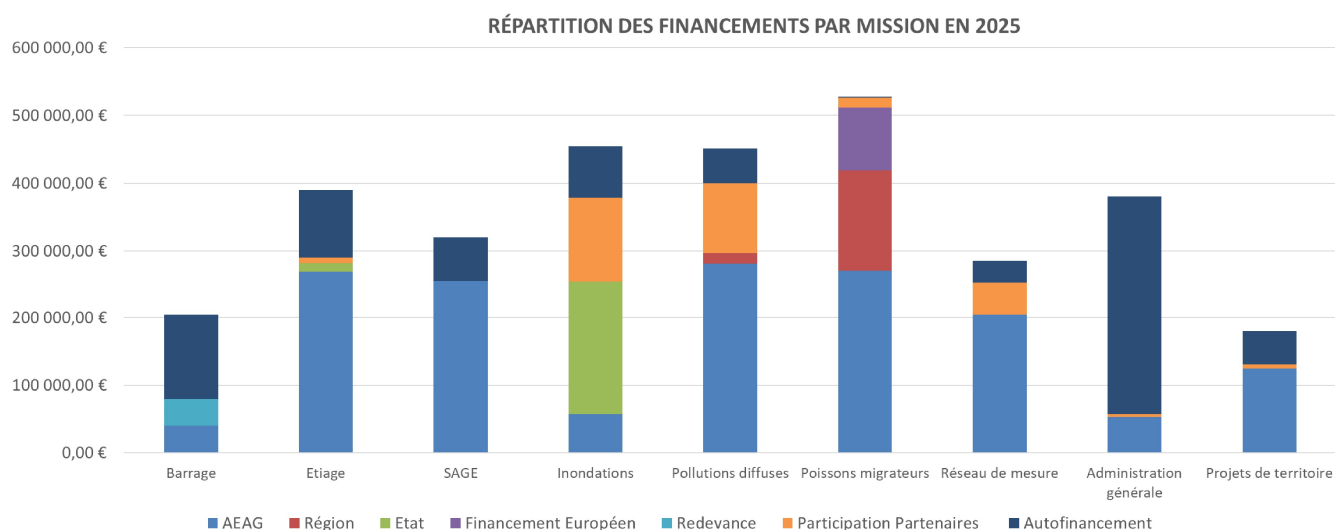
Les dépenses du chapitre 011 correspondent aux études et frais de mission.

Les dépenses du chapitre 012 correspondent aux salaires et charges associées.

En 2025, l'augmentation des charges de personnel est due :

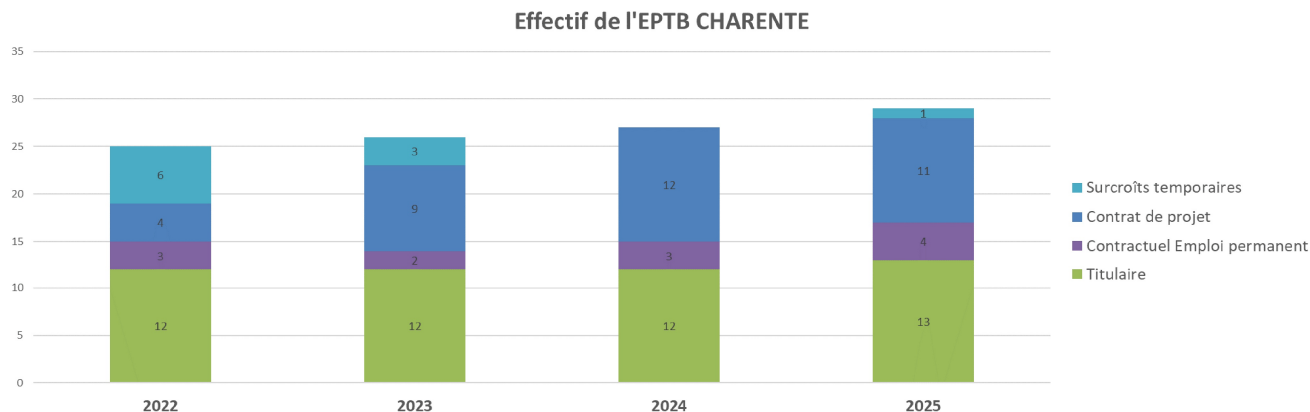
- aux avancements de carrière des agents selon la grille indiciaire et au regard de leur ancienneté,
- au recrutement d'un agent en accroissement temporaire pour la réalisation des diagnostics de vulnérabilité aux inondations.

Ces actions sont possibles grâce aux différents financements :



Les missions poissons migrateurs, pollutions diffuses, réseau de mesure sont celles qui bénéficient des co-financements les plus importants.

## Evolution de la masse salariale



Les effectifs de l'EPTB sont liés au nombre de plans et programmes qui lui sont confiés, avec un socle d'agents occupant des emplois permanents (agents titulaires ou contractuels) stable.

Sont également intégrés dans la masse salariale 2024 des emplois non permanents recrutés depuis 2020 pour travailler en régie sur la mise en œuvre des dispositions du SAGE Charente, approuvé en novembre 2019 (ex : réseau de suivi), pour porter l'animation des programmes d'actions de gestion quantitative (PAGQ), pour animer la démarche de préservation des sources de la Touvre et de la Guerlie, pour animer la démarche de sensibilisation et de communication de l'établissement, pour assurer la réalisation des diagnostics de vulnérabilité aux inondations et enfin pour assurer le suivi de la passe à poissons de Saint-Savinien.

Par rapport aux OB2024, les OB2025 intègrent :

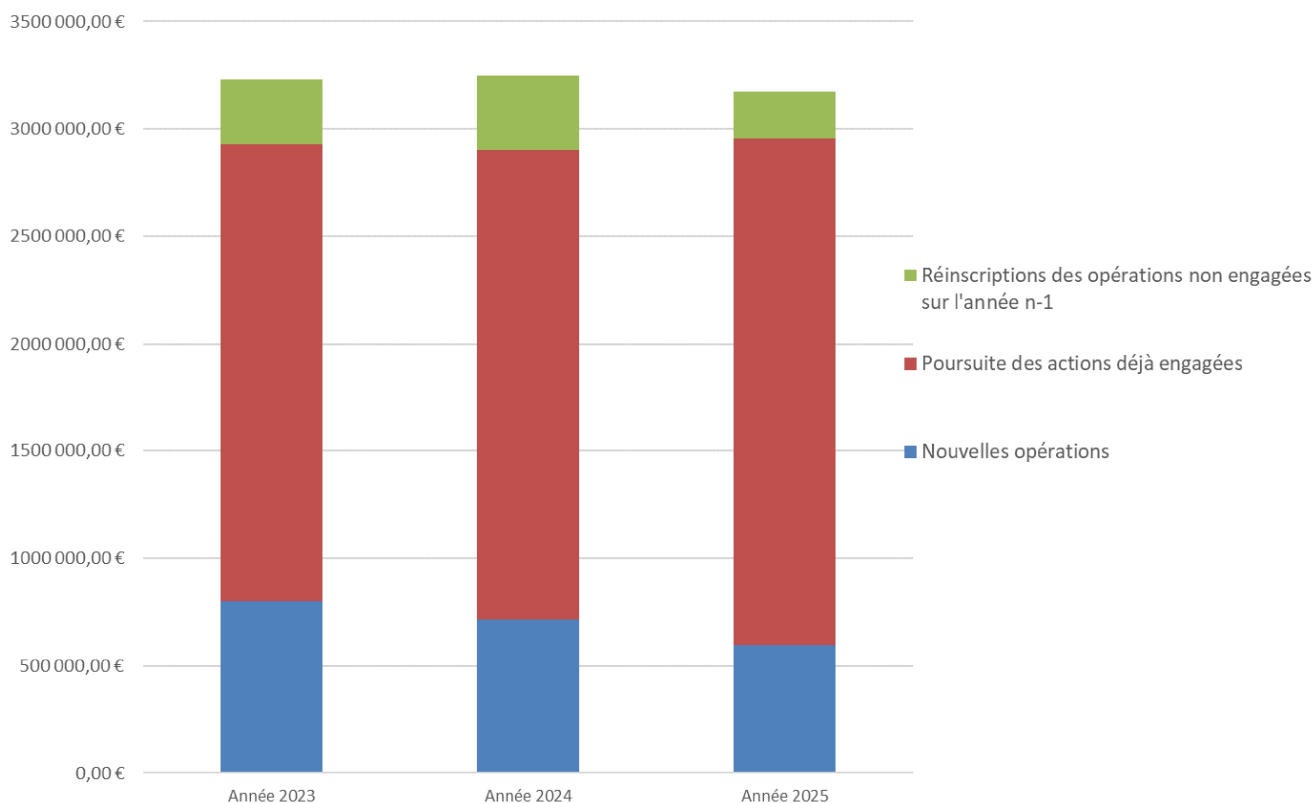
- 1 emploi en contrat de projet sur la réflexion filières co-portée avec Eau17 : financé à 97% par l'Agence de l'eau, la Région, Eau17, le reste à charge pour l'EPTB en 2025 : 1 350 € ;
- 1 emploi en accroissement temporaire pour la réalisation des diagnostics de vulnérabilité aux inondations (renfort) : financé à 95% par l'Etat, les Départements 16 et 17, les EPCI, le reste à charge pour l'EPTB en 2025 : 2 050 €.

La recherche de cofinancements permet de limiter l'impact sur l'autofinancement de l'EPTB.

La masse salariale intègre également des avancements d'échelons. L'impact sur le budget reste modéré et la mobilisation de l'autofinancement également dans la mesure où les postes sont très largement financés (jusqu'à 100% concernant les postes relatifs à la mission poissons migrateurs).

## Principales dépenses de fonctionnement en 2025

Répartition des dépenses de fonctionnement : 2023-2025



Les dépenses de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2023 et 2024. Il s'agit pour l'essentiel de poursuivre les actions engagées en 2024 et précédemment, avec également moins de nouvelles opérations qu'en 2023 et 2024. Un certain nombre d'opérations prévues pour 2024 n'ont pu être finalisées, ces opérations sont réinscrites sur 2025, ce qui limite le montant des nouvelles opérations. Parmi les quelques nouvelles opérations engagées en 2025 : l'étude de faisabilité pour l'augmentation des capacités du barrage de Lavaud, la poursuite de l'étude de faisabilité de mise en œuvre de la solution de gestion de la vidange du Karst, l'étude d'aménagement des Zones expansion des crues (ZEC), la mise en œuvre du dispositif d'aides directes aux agriculteurs – COSH, la nouvelle opération filières durables.

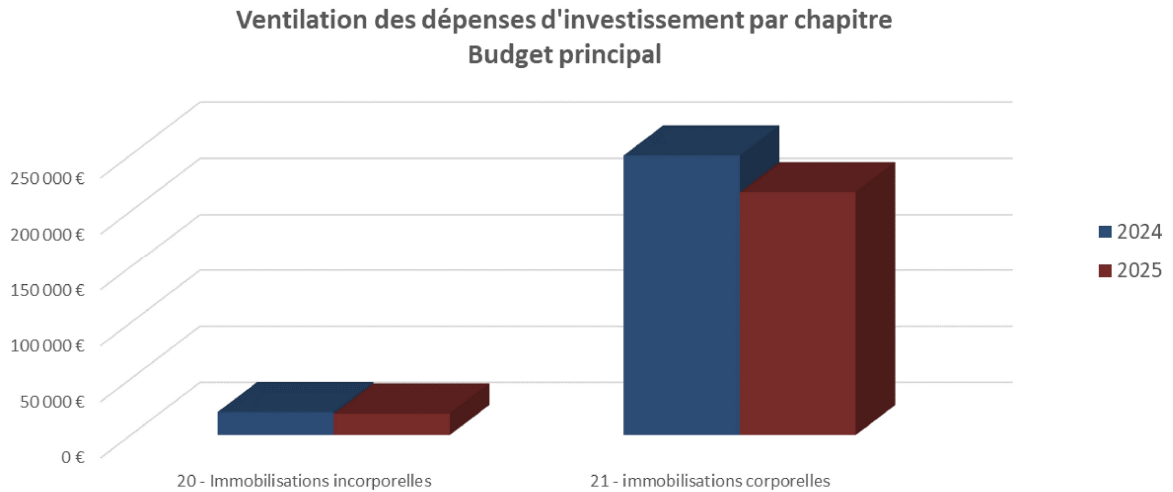
<b>DEPENSES</b>
Opérations 2025 : 2 956 514,28 €
Réinscriptions : 218 309,00 €
<b>TOTAL des DEPENSES : 3 174 823,28 €</b>

Les dépenses 2025 permettent de mettre en œuvre les missions de l'EPTB Charente.

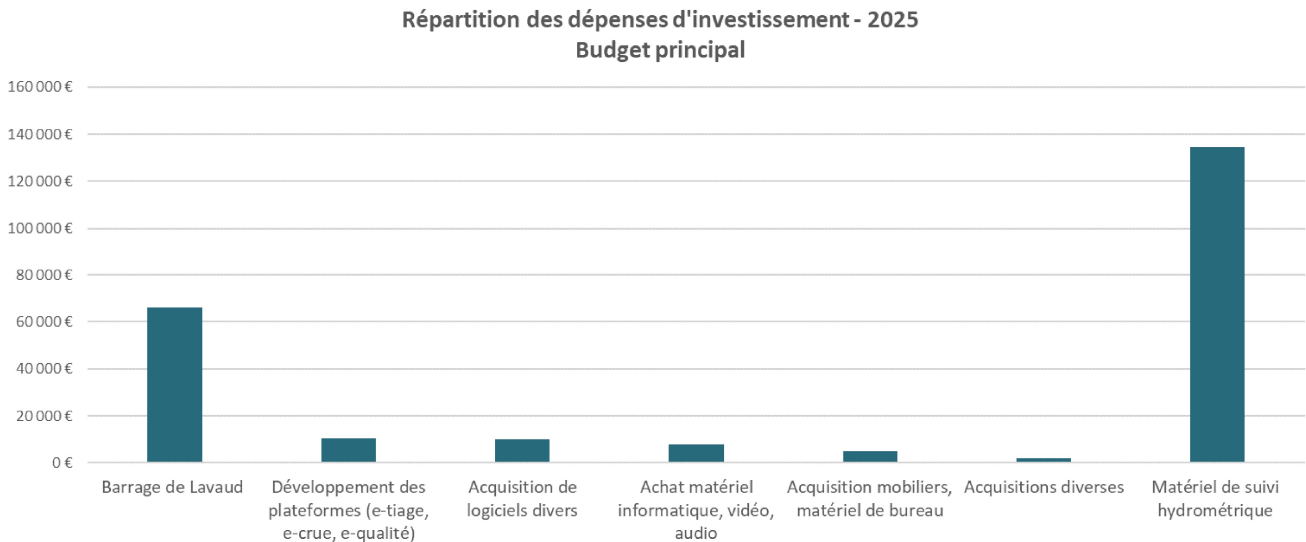
### 3.4.2 INVESTISSEMENT

Les principaux investissements à prévoir pour l'année 2025 sont la réalisation de travaux sur le barrage de Lavaud (réfection de la vanne opercule) et l'acquisition de matériels hydrométriques. Il s'agit pour l'essentiel de poursuivre les actions engagées en 2024 et précédemment, avec également moins de nouvelles opérations qu'en 2024.

#### Répartition des dépenses d'investissement par chapitre :



Les dépenses d'investissement 2025 sont en diminution de 33 000 € comparé à 2024, avec une baisse des immobilisations incorporelles et corporelles.



## Patrimoine du syndicat

L'EPTB Charente possède un patrimoine lié au barrage de Lavaud, à ses locaux et aux besoins de fonctionnement de l'équipe.

Barrage de Lavaud : il représente une valeur nette comptable de 9 677 000 euros.

Bâtiment sis 5 rue Chante-Caille : siège administratif de l'EPTB il a été acheté en copropriété avec la fédération de pêche de Charente-Maritime en 2015 à hauteur de 275 000 € pour la part EPTB, hors frais de notaire.

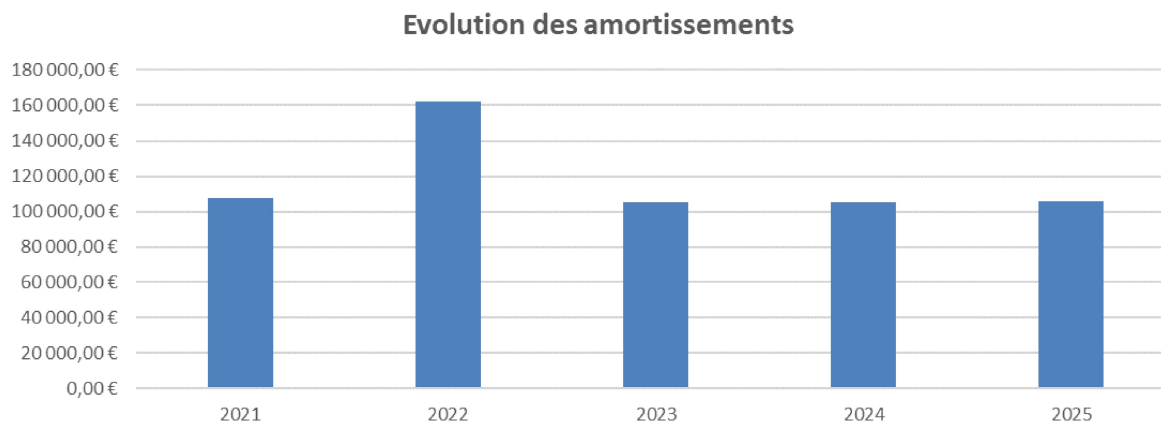
Véhicules : 4 véhicules achetés (dont 1 électrique) et 3 autres véhicules en location maintenance.

Le parc informatique est composé de :

- 40 ordinateurs
- 1 serveur de données Windows
- 1 serveur Windows affecté à la comptabilité
- 1 onduleur
- 1 système de visioconférence
- 3 vidéoprojecteurs

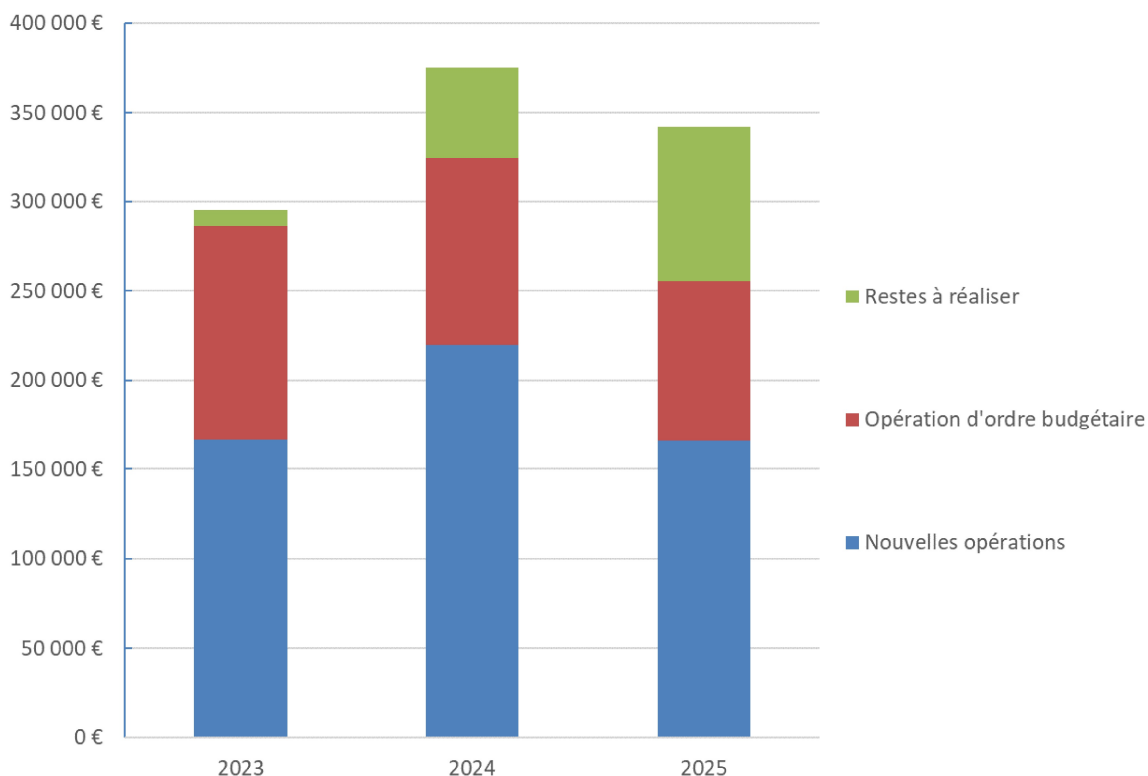
Divers : trois maquettes pédagogiques, du mobilier de bureau, des outils multimédia (appareil photo, go pro, caméra, etc.), du matériel hydrométrique, une caméra acoustique.

## Evolution des amortissements



## Evolution des budgets d'investissement

Evolution des dépenses d'investissement : 2023-2025



### DEPENSES

Nouvelles Opérations 2025 : 149 605,95 €  
Opérations d'ordre budgétaires : 106 000,00 €  
Restes à réaliser 2024 : 86 545,35 €

**TOTAL DEPENSES : 342 151,30 €**

## 3.5 LES RECETTES

### 3.5.1 Contributions des membres

La contribution des Départements membres en 2025 est de 342 000 €, répartie comme suit :

Département de la Charente	Département de la Charente-Maritime	Département des Deux-Sèvres	Département de la Vienne	Département de la Dordogne
42,72%	38,83%	8,29%	4,95%	5,21%
146 102,40 €	132 798,60 €	28 351,80 €	16 929,00 €	17 818,20 €

La contribution de la Région Nouvelle-Aquitaine en 2025 est de 142 500 € conformément à la décision du Comité syndical de l'EPTB Charente.

La contribution des EPCI membres en 2025 (hors participation exceptionnelle) est de 104 154,20 €.

La contribution des syndicats de bassin membres est de 47 835,35 €.

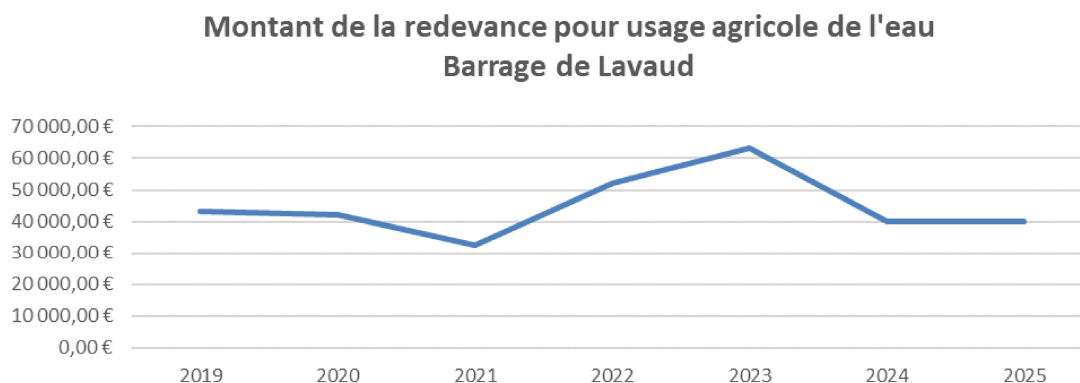
### 3.5.2 Participations exceptionnelles et subventions des membres

Dans le cadre de ses missions, l'EPTB Charente a engagé différentes opérations en partenariat avec certains membres :

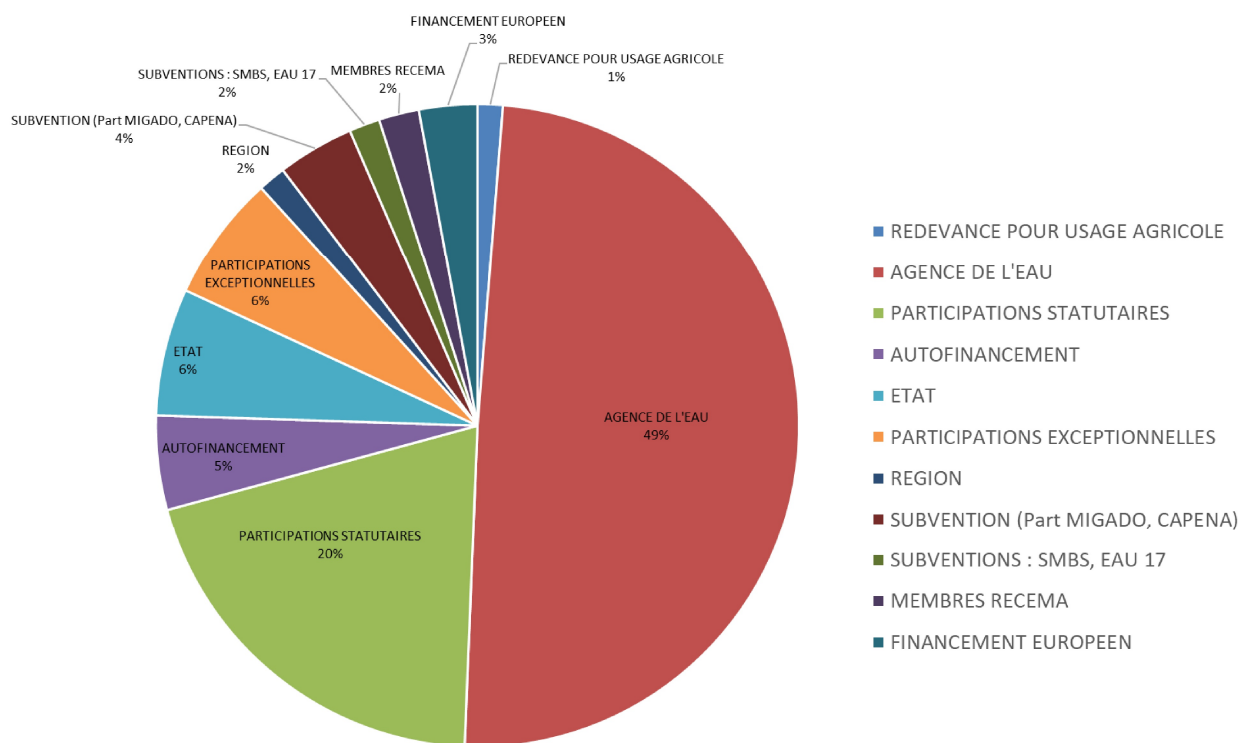
Opération	Membre
Animation sur l'ouvrage hydraulique de Saint-Savinien	Département de la Charente-Maritime
Etude relative au DMB Saint-Savinien	Département de la Charente-Maritime
Expérimentation - Étude des différentes solutions techniques permettant d'optimiser la capacité du Karst de La Rochefoucauld à soutenir le fleuve Charente en étiage - AMO diguette karst	Département de la Charente-Maritime
	Département de la Charente
Etude Karst - Identification d'indicateurs de la ressource en eau dans le Karst de La Rochefoucauld, amélioration de la connaissance et proposition d'une actualisation des seuils de gestion	Département de la Charente-Maritime
	Département de la Charente
Etude Karst - Etude de faisabilité de mise en œuvre de la solution de gestion de la vidange du Karst	Département de la Charente-Maritime
	Département de la Charente
Animation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations – PAPI Brouage	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
	Communauté de Communes Bassin de Marennes
Animation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations – PAPI Charente & Estuaire	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Diagnostics de vulnérabilité aux inondations du bâti	Communauté de Communes Vals de Saintonge
	Département de la Charente-Maritime
Diagnostics de vulnérabilité aux inondations du bâti	Communauté d'agglomération de Grand Cognac
	Département de la Charente
Diagnostics de vulnérabilité aux inondations du bâti	Communauté d'agglomération de Grand-Angoulême
	Département de la Charente
Diagnostics de vulnérabilité aux inondations du bâti	Communauté d'agglomération de Saintes
	Département de la Charente-Maritime
Animation du Programme Grenelle des captages Coulonge et St-Hippolyte	Communauté d'Agglomération de la Rochelle
Animation d'un programme d'actions sur la Touvre	Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême
Animation d'un programme d'actions sur la Guerlie	CDC Porte Océane du Limousin
	CDC Charente limousine

### 3.5.3 Redevance barrage Lavaud

Pour les orientations budgétaires 2025, le montant de la redevance a été estimé à 40 000 €.



### 3.5.4 Bilan des recettes



#### RECETTES

Contribution des membres : 636 489,55 €

Reprise partielle de l'excédent de fonctionnement : 163 994,26 €

Autres recettes : 2 374 339,47 €

**TOTAL RECETTES : 3 174 823,28 €**



### 3.6 BUDGET ANNEXE

L'Assemblée générale de copropriété a validé le 14 novembre 2024 le budget prévisionnel 2025 de la copropriété. Il est proposé d'inscrire au budget annexe « Copropriété site administratif » les montants validés par l'Assemblée générale de copropriété.

Ce budget, équilibré en dépenses et en recettes, prévoit pour 2025 un montant de :

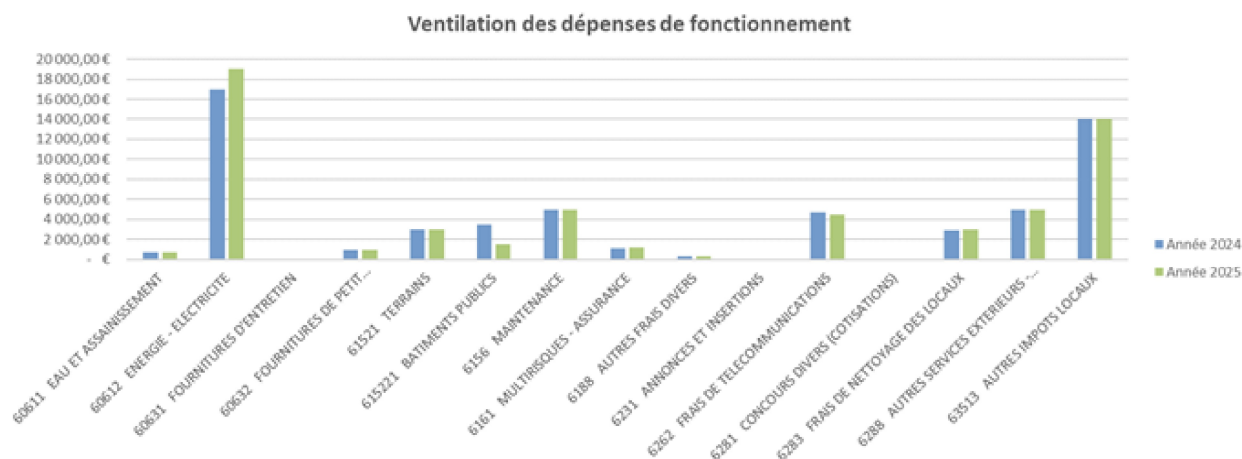
- 241 400,00 € pour la section de fonctionnement
- 275 880,72 € pour la section d'investissement.

La part de l'EPTB Charente est prise sur le budget principal.

Le montant de la participation de l'EPTB Charente sur le budget annexe, pour les opérations nouvelles de l'année 2025 est de 99 064,83 €, celui de la Fédération de pêche de Charente-Maritime est de 57 000,00 €.

C'est la répartition des tantièmes de la copropriété qui détermine la répartition des charges générales entre les copropriétaires.

#### Répartition des dépenses de fonctionnement



Les charges courantes de fonctionnement sont cohérentes avec les dépenses habituelles de fonctionnement courant.

L'augmentation des prévisions en fonctionnement est liée :

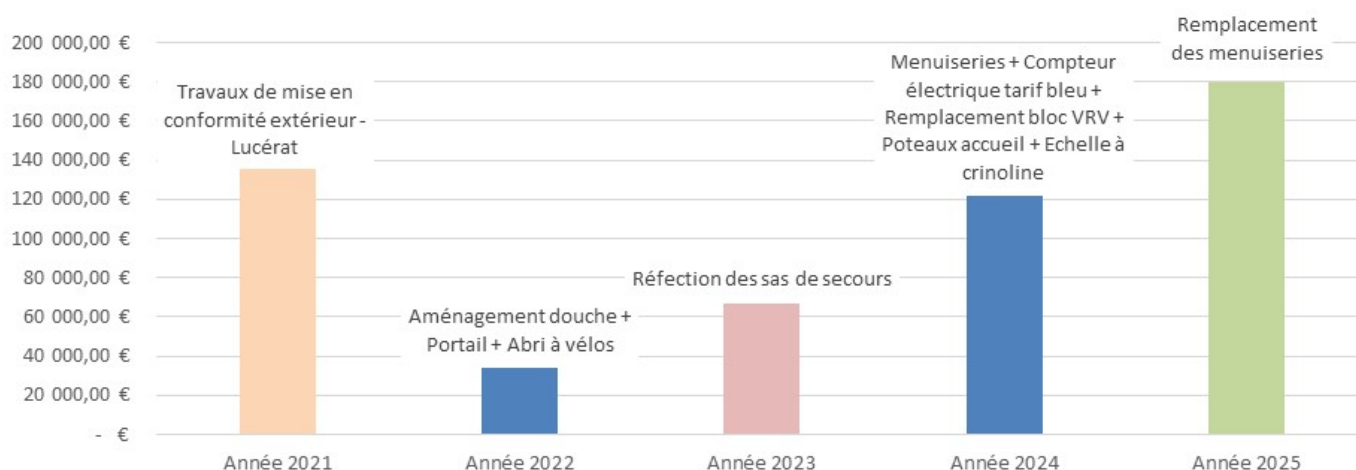
- au transfert des crédits de fonctionnement pour abonder la section d'investissement, pour financer les travaux de remplacement des menuiseries – Montant de 161 500 €.

#### Répartition des dépenses d'investissement

Les principales dépenses prévisionnelles d'investissement 2025 sont liées aux travaux/nouvelles opérations :

- Remplacement des menuiseries du bâtiment et à la maîtrise d'œuvre associée,

## Budget annexe - Evolution des dépenses d'investissement



## 4 OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025

En application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Aussi, il est proposé d'autoriser par chapitre, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement par l'exécutif avant l'adoption du budget primitif 2025 et ce, dans la limite des montants suivants :

### Pour le Budget principal :

DEPENSES			
Chapitre	Crédits votés en 2024 (hors restes à réaliser 2023)	Montant maximum autorisé 25%	Crédit ouvert avant le vote du BP 2025
20 – Immobilisations incorporelles	20 553,20 €	5 138,30 €	5 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles	199 000,00 €	49 750,00 €	49 750,00 €

### Pour le Budget annexe :

DEPENSES			
Chapitre	Crédits votés en 2024 (hors restes à réaliser 2023)	Montant maximum autorisé 25%	Crédit ouvert avant le vote du BP 2025
21 – Immobilisations corporelles	196 000,00 €	49 000,00 €	49 000,00 €

Les crédits ouverts seront inscrits au Budget primitif 2025 lors de son adoption. Le comptable et en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

**LE COMITÉ**, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le montant par chapitre de la section d'investissement pour engagement, liquidation et mandatement avant le vote du Budget primitif 2025 ;
- **AUTORISE** le Président à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement à hauteur des crédits ouverts.

## **5 REDEVANCE ANNUELLE POUR OCCUPATION PROFESSIONNELLE DU DOMAINE PUBLIC EN 2025**

L'occupation professionnelle du domaine public propriété de l'EPTB Charente sur le barrage de Lavaud entraîne le paiement d'une redevance.

Cette redevance peut être actualisée sur la base de l'index des travaux publics TP02.

La valeur du TP02 de juin 2023 qui a servi de référence pour la détermination du montant de la redevance en 2023 était de 132,2.

La valeur du TP02 de juin 2024 est de 132,1. (soit une diminution d'environ 0,08 % par rapport à 2024).

Considérant la diminution d'environ 0,08% par rapport à 2024, Monsieur le Président propose au Comité de définir un seuil à 50 €, et de prendre comme référence la nouvelle valeur de juin 2024, à savoir 132,1 dont l'évolution servira pour les actualisations à venir.

**LE COMITÉ**, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la redevance annuelle pour occupation professionnelle du domaine public en 2025 :  
Le montant de la redevance 2025 s'appuie sur l'indice TP02 de juin 2024 d'une valeur de 132,1.  
Pour toute installation d'une prise d'eau et le passage de réseaux sur les terrains de l'EPTB Charente :
  - Le tarif de base de la redevance est de 3,86 € par mètre linéaire de réseau.
  - Dans le cas où le montant de la redevance ainsi calculée serait inférieur à 50 €, un montant forfaitaire de 30 € sera appliqué.Le montant de cette redevance est révisable annuellement par délibération du Comité Syndical.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette redevance.

## **6 EFFECTIFS DE L'EPTB CHARENTE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date au 1<sup>er</sup> janvier 2025,

**LE COMITÉ**, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 01/01/2025

### **TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2025 :**

<b>GRADE OU EMPLOI</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Effectif budgétaire</b>	<b>Effectif pourvu</b>	<b>Dont non titulaire</b>
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>				
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	0
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	0
Adjoint administratif	C	1	1	0
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

<b>GRADE OU EMPLOI</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Effectif budgétaire</b>	<b>Effectif pourvu</b>	<b>Dont non titulaires</b>
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>				
Ingénieur principal	A	3	3	0
Ingénieur	A	9	9	4
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	0
Technicien	B	1	1	0
<b>Total</b>		<b>14</b>	<b>14</b>	<b>4</b>

<b>Total général</b>		<b>17</b>	<b>17</b>	<b>4</b>
----------------------	--	-----------	-----------	----------

## **7 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPAS ENGAGÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA CLE DU SAGE CHARENTE**

L'EPTB Charente est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente (SAGE Charente).

Dans le cadre de ses fonctions, le Président la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente, est amené à se déplacer très fréquemment pour représenter le SAGE Charente.

Monsieur le Président propose au Comité syndical de l'EPTB Charente d'autoriser le remboursement au Président la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente pour les frais occasionnés par ses déplacements dans le cadre de sa fonction.

**LE COMITÉ**, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le remboursement des frais de déplacement au Président la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente occasionnés dans le cadre de ses fonctions, pour l'année 2025, sur la base des indemnités kilométriques alloués aux agents de l'EPTB Charente par délibération n°20-78 du 13 octobre 2020 ;
- **AUTORISE** le remboursement des frais de restauration au Président la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente occasionnés dans le cadre de ses fonctions, pour l'année 2025, sur la base du forfait alloué aux agents de l'EPTB Charente par délibération n°20-78 du 13 octobre 2020.

## **8 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPAS ENGAGÉS PAR LE PRÉSIDENT ET LES MEMBRES DU BUREAU DE L'EPTB CHARENTE**

Dans le cadre de leurs fonctions, les élus membres du Bureau de l'EPTB Charente sont amenés à se déplacer très fréquemment pour représenter le Syndicat.

Monsieur le Président propose au Comité syndical de l'EPTB Charente d'autoriser le remboursement aux élus membres du Bureau pour les frais occasionnés par leurs déplacements dans le cadre de leurs fonctions.

**LE COMITÉ**, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le remboursement des frais de déplacement des élus membres du Bureau occasionnés dans le cadre de leurs missions au sein de l'EPTB Charente, pour l'année 2025, sur la base des indemnités kilométriques alloués aux agents de l'EPTB Charente par délibération n°20-78 du 13 octobre 2020 ;
- **AUTORISE** le remboursement des frais de restauration et d'hébergement des élus membres du Bureau occasionnés dans le cadre de leurs missions au sein de l'EPTB Charente, pour l'année 2025, sur la base du forfait alloué aux agents de l'EPTB Charente délibération n°20-78 du 13 octobre 2020.

## **9 QUESTIONS DIVERSES**

# **ANNEXE 1**

**Procès-verbal de la séance du 16 octobre 2024**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL  
DU 16 OCTOBRE 2024**

Le Comité syndical de l'EPTB CHARENTE, dûment convoqué le 08 février 2024, s'est réuni en séance plénière le 16 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODINEAU. Le procès-verbal de cette séance doit être validé. Il est intégralement transcrit ci-dessous.

**ELUS DU COMITE SYNDICAL**

**Etaient présents : 25**

Collège des Départements :

Délégués titulaires : Michaël CANIT, Philippe CALLAUD, Olivier FOUILLET, Jean-Olivier GEOFFROY, Jean-Claude GODINEAU, Jean-François RENOUX.

Collège Régional : Mathieu LABROUSSE, Elise LAURENT-GUEGAN, Stéphane TRIFILETTI.

Collège des groupements de collectivités territoriales :

Délégués titulaires : Bruno BESSAGUET, François BOCK, Philippe CACLIN, Philippe CHASSERIEAU, Laurent DANEDE, François EHLINGER, Thierry HUREAU, Guillaume KRABAL, Dominique MERCIER, Jean-Marie PETIT, Jacky PLANTIVEAU, Francis ROY, Benoît SAVY, Alain TESTAUD

Délégués suppléants : Caroline ALOE suppléante de Jean PROU, Alain FOUCHER suppléant de Alain BELLU

**Etaient représentés : 8**

Collège des Départements : Nicole BONNEFOY délègue son pouvoir à Michaël CANIT, Pascal BOURDEAU délègue son pouvoir à Jean-Claude GODINEAU.

Collège des groupements de collectivités territoriales : Christophe AUGIER délègue son pouvoir à Philippe CHASSERIEAU, Raymond VOUZELLAUD délègue son pouvoir à Francis ROY, Dominique PETIT délègue son pouvoir à Dominique MERCIER, Bernard MAINDRON délègue son pouvoir à Alain TESTAUD, Frédéric EMARD délègue son pouvoir à Jacky PLANTIVEAU, Pascal TARDY délègue son pouvoir à François BOCK

**Etaient absents et excusés : 16**

Collège des Départements : Jérôme SOURISSEAU.

Collège des groupements de collectivités territoriales : Sylvain BARREAU, Fabrice BARUSSEAU, Micheline BERNARD, Alain BURNET, Danielle COMBEAU, René ESCLOUPIER, Gwénhaël FRANCOIS, Patrick GASTARD, Matthieu LABARUSSIAS, Jean-Luc MARTIAL, Laurent PIALHOUX, Alain PUYON, Dominique RABELLE, Jean REVEREAULT, Yann ROCHER.

Nombre de délégués	En exercice :	49
	Présents (Titulaires et Suppléants) :	25
	Délégation Pouvoirs :	8
	Absents :	16
	Votants :	36
	Soit Nombre de voix :	121

**Monsieur le Président** ouvre la séance à 09h30.

## **1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024**

**Monsieur le Président** propose au Comité syndical d'approuver le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération relative au procès-verbal de la séance du Comité syndical du 6 mars 2024.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **2 MODIFICATIONS DE STATUTS DE L'EPTB CHARENTE**

**Monsieur Baptiste SIROT** rappelle que depuis 2015, l'EPTB Charente porte, en partenariat avec Eau17 et la CDA de La Rochelle, la coordination et l'animation du programme de reconquête de la qualité de l'eau sur le Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de Coulonge et Saint Hippolyte.

Le deuxième programme d'actions 2022-2026 est en phase de mise en œuvre.

Une convention de partenariat 2021-2026 cadre les modalités du partenariat entre l'EPTB Charente, Eau17 et la CDA de La Rochelle pour la mise en œuvre de ce programme.

Dans le cadre de ce programme, il est envisagé de verser des aides directes aux agriculteurs pour accélérer les changements de pratiques. 4 mesures seront ouvertes à la contractualisation sur les zones les plus sensibles du territoire (N2000, ZSCE, points noirs).

Le budget prévisionnel a été fixé à 30 000 € la 1<sup>ère</sup> année, puis 60 000 €/an (sous réserve financement à 50% par l'Agence de l'eau Adour-Garonne), avec un plafond à 3000 €/exploitation.

Ce budget n'intègre pas le coût d'accompagnement technique.

Ces aides seront financées par les trois partenaires du programme (40% CDA + 40% Eau17 + 20% EPTB), soit 6 000 €/an pour l'EPTB Charente.

L'EPTB Charente assurerait l'octroi des aides en assurant un rôle de « guichet unique ».

Afin de vérifier la possibilité de mettre en œuvre ce dispositif, une analyse juridique a été commandée au cabinet Paillat-Conti-Bory, avec trois objectifs :

- Déterminer si les 3 partenaires sont en capacité de porter un dispositif d'aides directes aux agriculteurs sur le BAC de Coulonge et Saint-Hippolyte, au regard de leurs compétences statutaires
- Préciser le contenu des actes à prendre le cas échéant (modification de statuts ou délibération)
- Préciser si le schéma peut s'inscrire dans le cadre de la convention existante ou s'il nécessite la passation d'un avenant ou encore d'une convention spécifique

Il ressort que, si les textes législatifs relatifs aux EPTB et les statuts en vigueur de l'EPTB Charente ne s'opposent pas à la mise en œuvre de ce dispositif, il est préconisé, pour sécuriser juridiquement l'opération, que les statuts de l'EPTB Charente soient modifiés afin qu'ils prévoient la possibilité d'octroyer une telle aide.

À ce titre, la réintroduction de la mention relative au « maintien et la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques » à l'échelle d'intervention de l'EPTB, pourrait constituer une première précision des compétences de ce dernier permettant de sécuriser son intervention.

Par ailleurs, il est préconisé de préciser à l'article 8 des statuts, au titre des actions se rattachant à la compétence précitée, la possibilité pour l'EPTB d'attribuer des aides ou subventions au profit d'une personne physique ou morale publique ou privée.

**Monsieur le Président** propose au Comité syndical d'approuver la modification des statuts permettant la mise en place des aides directes.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération relative à la modification des statuts de l'EPTB Charente.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**



### 3 MODIFICATIONS DE STATUTS DE L'EPTB CHARENTE

#### 3.1 Programme Re-Sources - Coulonge et Saint-Hippolyte : avenant à la convention de partenariat avec Eau 17 et la Communauté d'agglomération de la Rochelle

**Monsieur Baptiste SIROT** indique qu'une analyse juridique a été commandée au cabinet Paillat-Conti-Bory afin de vérifier si le dispositif d'aides directes peut s'inscrire dans le cadre de la convention de partenariat existante entre l'EPTB Charente, Eau17 et la CDA de la Rochelle, ou s'il nécessite la passation d'un avenant ou encore d'une convention spécifique.

Il ressort de l'analyse juridique que la convention de partenariat actuelle n'est pas suffisante pour encadrer le dispositif d'aide envisagé.

En effet, une incertitude existe sur le fait que la convention de partenariat actuelle englobe l'octroi des aides aux agriculteurs tel que projeté par les trois partenaires.

Il est proposé de modifier par avenant la convention de partenariat actuelle afin d'encadrer spécifiquement l'octroi des aides aux agriculteurs sur le BAC Coulonge et Saint-Hippolyte.

**Monsieur le Président** propose d'approuver l'avenant à la convention de partenariat entre la CDA de la Rochelle, Eau17 et l'EPTB Charente.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération relative à la modification par avenant de la convention de partenariat entre la CDA de la Rochelle, Eau17 et l'EPTB Charente.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### 3.2 Programme Re-Sources - Coulonge et Saint-Hippolyte : dispositif d'aides directes

**Monsieur Baptiste SIROT** indique que dans le cadre du dispositif d'aides directes, l'EPTB Charente assurera un rôle de guichet unique pour son compte mais également pour ceux d'EAU 17 et la CDA de la Rochelle.

Cela nécessite au préalable la conclusion d'une convention de mandat conclue entre l'EPTB Charente, EAU 17 et la CDA de la Rochelle, par laquelle ces deux derniers confient à l'EPTB non seulement l'instruction et la préparation des décisions d'attribution des aides mais également le paiement des aides aux agriculteurs.

En effet l'engagement est conditionné à la réalisation d'un diagnostic initial d'exploitation et à la participation aux rendez-vous de suivis individuels et/ou collectifs. Ces rendez-vous permettront d'assurer un accompagnement technique dans la transition de ces exploitations vers des pratiques plus vertueuses.

L'EPTB assurera cet accompagnement technique en régie avec la possibilité, si nécessaire, de solliciter des prestataires techniques dans le cadre de convention de partenariat.

Le coût de l'accompagnement technique en régie est estimé à 21 000 €/an, subventionné à 80%.

**Monsieur le Président** propose d'approuver les conventions de mandat entre l'EPTB Charente et EAU 17 et la Communauté d'agglomération de la Rochelle, et le projet de convention de partenariat type entre l'EPTB Charente et les prestataires éventuels en charge de l'accompagnement technique.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération relative à l'approbation des conventions de mandat entre l'EPTB Charente et EAU 17 et la Communauté d'agglomération de la Rochelle, et le projet de convention de partenariat type entre l'EPTB Charente et les prestataires éventuels en charge de l'accompagnement technique.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### 3.3 Programme Re-Sources - Coulonge et Saint-Hippolyte : animation de la démarche filière céréales à pailles durables

**Monsieur Baptiste SIROT** signale que l'EPTB Charente et Eau17 ont lancé en mars 2024 une démarche commune afin de réaliser avec un stagiaire une étude de faisabilité concernant la structuration d'une filière céréales à paille durable sur les territoires Re-Sources de l'Arnoult/Lucérat et Coulonge / St Hippolyte.

Le travail réalisé a permis d'aboutir à :

- L'élaboration d'une charte « qualité de l'eau » pour la filière blé panifiable ;

- Une proposition d'un plan d'actions et d'accompagnement de la filière pour mener à bien la suite du projet.

Afin de poursuivre le travail engagé avec les partenaires, finaliser le travail avec la filière sur l'appropriation de la Charte qualité de l'eau, assurer la mise en œuvre opérationnelle de la démarche et réfléchir à son déploiement sur d'autres cultures, il est proposé le recrutement d'un agent en CDD de 2 ans en contrat de projet mutualisé avec Eau 17 sur l'Arnoult/Lucérat.

Sur les 0,5 ETP porté par l'EPTB Charente, déduction faite des subventions de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'autofinancement sur ce poste sera partagé à 40% CDA de la Rochelle + 40% Eau17 + 20% EPTB Charente.

Monsieur le Président propose d'approuver la convention de partenariat entre Eau17 et l'EPTB Charente.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération relative à l'approbation de la convention de partenariat entre l'EPTB Charente et Eau17 et de créer un emploi non permanent dans la catégorie A d'une durée de deux ans afin d'animer la démarche filière céréales à pailles durables.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **3.4 Programme de préservation des sources de la Touvre – phase d'élaboration : avenant à la convention de partenariat avec Grand Angoulême**

**Monsieur Baptiste SIROT** rappelle que la Touvre joue un rôle stratégique à l'échelle du bassin de la Charente, ce qui a justifié l'engagement de l'EPTB Charente auprès de GrandAngoulême pour l'élaboration d'un programme de préservation de la qualité de l'eau à l'échelle du bassin d'alimentation des sources de la Touvre.

Une convention de partenariat entre l'EPTB Charente et GrandAngoulême a été validée en comité syndical le 24 janvier 2022. Elle couvre la période 2022-2023.

Les années 2022 et 2023 ont permis de lancer la démarche, de réaliser l'analyse de la vulnérabilité et des pressions du territoire, et de définir les orientations stratégiques.

Le travail s'est poursuivi en 2024, avec la construction du programme d'actions en concertation avec les acteurs du territoire.

La convention actuelle couvrant uniquement les dépenses liées aux années 2022 et 2023, un avenant simple visant à prendre en compte les dépenses de l'année 2024 est proposé aux deux partenaires afin d'intégrer le délai supplémentaire nécessaire à la finalisation du programme.

Cet avenant est réalisé à budget constant par rapport à la convention initiale.

**Monsieur Thierry HUREAU** remercie l'EPTB Charente pour le travail d'animation réalisé.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération relative à l'approbation d'un avenant de prolongation à l'année 2024 de la convention de partenariat entre GrandAngoulême et l'EPTB Charente 2022-2023.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **3.5 Programme de préservation des sources de la Touvre – phase de mise en œuvre : convention de partenariat avec Grand Angoulême**

Le projet de programme d'actions élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire est construit autour de 4 axes de travail :

- Animation, coordination, communication et amélioration des connaissances
- Préserver et développer les systèmes agricoles durable
- Limiter les transferts (pollution diffuses, nitrates, molécules issues de produits phytosanitaires)
- Préserver les milieux aquatiques

Chaque axe de travail est décliné en finalité puis en action opérationnelle à mettre en œuvre par les différents maîtres d'ouvrage identifiés.

Le projet du programme d'actions est annexé au présent dossier.

L'EPTB Charente assurera l'animation, la coordination et le suivi de la démarche de préservation en partenariat avec GrandAngoulême dans le cadre d'une nouvelle convention de partenariat couvrant la période 2024-2029.

Rôle de l'EPTB Charente : animation et communication (0,5 ETP technique affecté)

Le coût prévisionnel pour l'EPTB Charente est estimé à 16 988,00 € sur 5 ans.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération relative à l'approbation du programme d'actions et d'approuver et de la convention de partenariat entre GrandAngoulême et l'EPTB Charente pour les années 2024-2029

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **4 PAPI D'INTENTION BROUAGE – AVENANT A LA CONVENTION FINANCIERE AVEC LA CARO ET LA CCBM POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE L'EPTB**

**Monsieur Baptiste SIROT** rappelle que le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention marais de Brouage, porté par l'EPTB Charente en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM), est régi par une convention-cadre signée le 25 mars 2021 et pour une durée de 3 ans.

La convention-cadre actuelle arrivant à échéance le 25 mars 2024, un avenant a été signé afin de prolonger sa durée administrative pour 2 ans.

Les besoins en animation seront également actualisés au regard de la prolongation de durée de la convention-cadre.

Le coût global du programme modifié par cet avenant est ainsi porté à 817 500 €.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI d'intention, l'EPTB poursuit l'animation générale de la démarche et porte directement certaines opérations comme convenu avec la CARO et la CCBM, en contrepartie du versement de participations exceptionnelles.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération approuvant l'avenant de prolongation à la convention financière avec la CARO et la CCBM pour la mise en œuvre des actions du PAPI Brouage portées par l'EPTB Charente.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **5 PAPI CHARENTE & ESTUAIRE – LETTRE DE COMMUNICATION PERIODIQUE – POURSUITE DE L'ACTION ET DEMANDE DE SUBVENTION**

**Monsieur Baptiste SIROT** indique que conformément à la convention-cadre initiale du PAPI Charente & Estuaire, modifiée par deux avenants, l'EPTB Charente a réalisé et diffusé périodiquement sur la période 2013-2023 une lettre de communication périodique relative au PAPI, à destination des communes situées en zone à risque d'inondation. L'avenant n°3 à la convention-cadre présenté en comité syndical le 18 octobre 2023, et signé le 28 février 2024, prolonge l'échéance du PAPI à fin 2026 et prévoit la poursuite de la diffusion de la lettre de communication PAPI.

Cette lettre évoluera afin de présenter de manière plus globale l'état d'avancement de l'ensemble des PAPIs portés par l'EPTB Charente.

Le montant prévisionnel de cette action sur la période 2023-2026 est de 15 289 €, comprenant la conception, l'impression et les frais de diffusion.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération de poursuivre l'action I.G.3 : Lettre de communication périodique du « PAPI Charente & Estuaire » sur la période 2023-2026 et de solliciter une subvention de l'Etat pour financer cette action.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **6 PROLONGATION - ACCORD DE CONSORTIUM MAGEST**

**Monsieur Baptiste SIROT** indique que L'EPTB Charente a mis en place une sonde de suivi continu dans l'estuaire de la Charente afin d'acquérir une meilleure connaissance du fonctionnement de l'estuaire et des paramètres qui influent sur les écosystèmes aquatiques : température, turbidité, salinité, oxygène dissous.

Par délibération du 13 octobre 2020, le Comité syndical de l'EPTB Charente a adhéré au réseau MAGEST, animé par le laboratoire EPOC de l'université de Bordeaux, qui assure la charge du fonctionnement opérationnel du réseau MAGEST et de la diffusion des données.

Le fonctionnement du réseau MAGEST s'appuie sur un accord de consortium pour la période 2021-2024. L'adhésion s'est faite conjointement avec le SMBS (Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre), ce qui permet aux deux structures de mutualiser les coûts. Une convention de partenariat a été validée entre le SMBS et l'EPTB Charente en octobre 2020.

La participation annuelle est de 5 500 € TTC pour les estuaires Charente et Seudre. Le SMBS reverse annuellement sa quote-part à l'EPTB Charente pour un montant de 2 750 €, le reste à charge pour l'EPTB Charente est donc de 2 750 € par an.

L'accord de consortium MAGEST s'achevant au 31 décembre 2024, un avenant est proposé pour prolonger l'accord de consortium de 2 ans, dans les mêmes conditions, soit jusqu'à fin 2026.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération approuvant l'avenant de prolongation à l'accord de consortium MAGEST et l'avenant à la convention de partenariat avec le SMBS.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **7 LAVAUD : HEBERGEMENT ET MAINTENANCE D'UN OUTIL DE TELEGESTION**

**Monsieur Baptiste SIROT** indique que les barrages de Lavaud et de Mas Chaban, propriétés de l'EPTB Charente et du Département de la Charente, sont gérés à distance par un outil de télégestion que l'EPTB Charente a fait développer en 2006-2007, et qui a été modernisé en 2016.

L'outil développé en 2016 est opérationnel mais il convient de confier dans le cadre d'un marché public l'hébergement et la maintenance informatique de l'outil à un prestataire de service.

La convention de groupement de commande en vigueur s'achevant au 31 décembre 2024, il est proposé de constituer un nouveau groupement de commande entre l'EPTB Charente et le Département de la Charente pour engager un nouveau marché pour l'hébergement et la maintenance d'un outil de télégestion des barrages pour la période 2025-2028.

L'EPTB Charente sera coordonnateur du groupement de commandes au sens des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique. En tant que coordonnateur, il procédera à la notification et à la signature du marché.

Le montant de cette opération est estimé à 45 000 € HT. La participation de l'EPTB Charente s'élève à 10/24<sup>ème</sup> de cette dépense.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération approuvant la convention de groupement de commande avec le Département de la Charente.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **8 LAVAUD : MODIFICATION DE LA CONVENTION DE SUPERPOSITION D'AFFECTATION SUR LAVAUD**

**Monsieur Baptiste SIROT** indique que l'EPTB Charente est propriétaire d'un ensemble parcellaire acquis suite à l'arrêté préfectoral du 8 et 20 octobre 1986 déclarant d'utilité publique les travaux de « construction de la retenue d'eau destinée au soutien des débits d'étiage du fleuve Charente » (dit barrage de Lavaud) et permettant l'acquisition des parcelles afférentes par voie amiable ou recours d'expropriation.

L'utilité publique de la retenue est le soutien d'étiage du fleuve Charente en sorte qu'aucun autre usage notamment en amont de la retenue ne puisse y prévaloir.

La Communauté de Communes Charente Limousine a développé une affectation publique complémentaire sur une partie des parcelles en propriété de l'EPTB Charente, en relation avec l'accueil du public et les loisirs.

C'est dans ce cadre que l'EPTB Charente a mis en place une convention de superposition d'affectation avec la CDC de Charente limousine par délibération du 3 octobre 2019.

Par courrier en date du 26 juillet 2024, la CDC Charente limousine informe l'EPTB Charente de son projet de créer un sentier d'interprétation sur « l'arbre et la haie » et souhaite mettre un balisage avec planimètre sur la parcelle E1247 propriété de l'EPTB Charente. Conformément à l'article 4.2 de la convention précitée, « tout nouvel équipement entraînant un affouillement, un exhaussement est par défaut refusé sauf à faire l'objet d'un avenant ». Il convient d'intégrer ces installations à celles déjà autorisées sur la parcelle E1247 par avenant à la convention.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération d'approbation l'avenant à la convention de superposition d'affectation avec la Communauté de Communes Charente Limousine

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## 9 DEMANDES DE SUBVENTION PROGRAMMATION 2025

**Monsieur le Président** rappelle que les demandes de subvention doivent être déposées avant le 31 décembre de l'année N auprès des financeurs pour les démarches d'animation qui débutent au 1er janvier de l'année N+1.

Sans présager des orientations budgétaires 2025 de la collectivité qui seront débattues en comité syndical en janvier 2025, il propose au comité syndical de l'autoriser à déposer les demandes de subvention sur la base d'une programmation qui pourra être ajustée le moment venu dans le cadre du DOB 2025.

**Monsieur Stéphane TRIFILETTI** préfère s'abstenir sur la délibération relative à l'animation des PTGE.

- **Monsieur le Président** met au vote les délibérations l'autorisant à déposer les demandes de subventions pour les dossiers ci-dessous :
- Animation de la gestion quantitative à l'échelle du bassin de la Charente – Programme 2025
  - Animation des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) en 2025
  - Animation des Programmes d'Actions Gestion Quantitative (PAGQ) en 2025
  - Animation Charente 2050/Feuille de route
  - Animation Karst
  - Animation mise en œuvre du SAGE Charente et réseau complémentaire du suivi de l'état de l'eau et des milieux aquatiques en 2025
  - Prévention des inondations : animation des PAPI en 2025 – Demandes de subvention
  - Animation du Programme de préservation et de restauration des poissons migrateurs 2025
  - Programme de préservation et de restauration des poissons migrateurs 2025 - Demandes de subvention auprès de différents financeurs
  - Programme de reconquête de la qualité des eaux sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte - Animation 2025 - Demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de la Région Nouvelle-Aquitaine
  - Programme de préservation de la qualité des eaux sur le bassin d'alimentation des sources de la Touvre – Animation 2025 - Demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et des autres financeurs éventuels

**Les délibérations sont adoptées à l'unanimité, moins une abstention pour la délibération relative à l'animation des PTGE.**

## 10 DESIGNATION DU REPRESENTANT DE L'EPTB CHARENTE A LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE BOUTONNE

### 10.1 Création emploi permanent

**Monsieur Baptiste SIROT** indique qu'en février 2022, l'EPTB Charente a recruté en contrat de projet une chargée de projet hydrogéologue pour piloter la démarche LIFE Eau&Climat sur le bassin de la Seugne. Les résultats du projet LIFE ont été validés en juin 2024 et le contrat de projet s'achève le 31 décembre 2024.

La chargée de projet hydrogéologue a assuré parallèlement à l'animation du projet LIFE le pilotage des réflexions en cours sur le karst de la Rochefoucauld ainsi que le pilotage de l'étude également en cours de définition de seuils de gestion sur le bassin de l'Arnoult. Elle apporte également un appui régulier au chef de projet gestion quantitative.

Ses missions d'expertise, d'étude et de conduite de projet en matière de gestion quantitative sont récurrentes et s'inscrivent dans un fonctionnement normal et habituel de l'EPTB Charente.

C'est pourquoi il est proposé au Comité syndical de l'EPTB Charente de créer, à compter du 1er janvier 2025, un emploi permanent de chargé(e) de projet « Hydrogéologie » relevant de la catégorie hiérarchique A et du grade de ingénieur à temps complet.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération approuvant la création d'un emploi permanent sur le grade d'Ingénieur relevant de la catégorie hiérarchique A pour effectuer les missions de chargé(e) de projet « Hydrogéologie » à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et d'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## 10.2 Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires propose par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente

**Monsieur Baptiste SIROT** indique que par délibération en date du 06 février 2024, le Comité syndical de l'EPTB Charente a donné mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente pour négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

Le Centre de gestion de la Charente a communiqué les résultats de la consultation, la proposition est la suivante :

- Durée du contrat : 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025
  - Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois
  - Régime : capitalisation (couverture des indemnités journalières jusqu'à la retraite des agents et des frais médicaux à titre viager)
  - Conditions :
    - Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL (risques garantis et taux de prime) :
      - Décès
      - CITIS Accident et maladie imputable au service
      - Longue maladie – Maladie de longue durée
      - Maternité
      - Maladie ordinaire : franchise 30 jours fermes
      - Prise en charge des indemnités journalières à hauteur de 80 %
      - Taux : 6,69 % des rémunérations des agents CNRACL.
    - Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public :
      - Taux 1 % avec une franchise en maladie ordinaire de 20 jours ferme par arrêt.
- **Monsieur le Président** met au vote la délibération approuvant le contrat d'assurance avec la compagnie C.N.P et la convention de services avec le Centre de Gestion de la Charente.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

# 11 GESTION DE LA COPROPRIETE : BUDGET ANNEXE

## 11.1 Convention de remboursement – Eau 17

**Monsieur Baptiste SIROT** rappelle que le 26 janvier 2024, le site administratif de l'EPTB Charente et de la Fédération de pêche de Charente-Maritime a subi des actes de dégradations, de vandalisme perpétrés dans le cadre des manifestations agricoles.

Un dépôt de plainte a été déposé et un huissier est venu constater les dégâts.

75 tonnes de déchets divers ont notamment été déversées sur le site.

Afin de mutualiser les moyens et les coûts, une commande groupée a été réalisée avec EAU17 pour l'évacuation de ces déchets auprès du prestataire VEOLIA. Le montant de cette opération s'élève à 22 697,50 € TTC pour ce qui concerne le site administratif de l'EPTB Charente, en copropriété avec la Fédération de pêche de Charente-Maritime.

Une convention relative aux frais d'évacuation des déchets déposés lors des manifestations agricoles fixe les modalités de remboursement.

- **Monsieur le Président** met au vote la délibération approuvant la convention financière entre l'EPTB Charente et EAU17 pour le remboursement des frais occasionnés dans l'évacuation des déchets.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **11.2 Décision modificative : budget annexe – copropriété**

**Monsieur Baptiste SIROT** indique que les frais liés à l'évacuation des déchets déposés lors des manifestations agricoles en janvier 2024 n'ont pas été intégrés au budget 2024. Il convient de prendre une décision modificative sur le budget annexe de copropriété pour procéder au remboursement d'Eau17 qui a avancé les frais.

- ***Monsieur le Président** met au vote la délibération approuvant la décision modificative au Budget annexe, en rectifiant les prévisions budgétaires, pour l'exercice 2024.*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **12 QUESTIONS DIVERSES**

En l'absence de questions supplémentaires de l'assistance, **Monsieur le Président** remercie les membres du Comité syndical et lève la séance à 12h00.

## **ANNEXE 2**

### **Dépenses 2024 de gestion de copropriété**



## GESTION DE LA COPROPRIETE - ETAT DES DEPENSES

POUR L'ANNEE 2024

N° mandat	Investissement / Fonctionnement	Nature comptable	Tiers	Objet	Montant TTC	Part EPTB 613/1000 (Tx bât municipal)	Part Fédération de pêche 387/1000 (Tx bât)
1	Fonctionnement	6161	MUTUELLE DE POITIERS	Assurance bâtiment COPRO_2024	1 164,00 €	713,53 €	450,47 €
2	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Janvier 2024	376,80 €	188,40 €	188,40 €
3	Fonctionnement	6288	SOCOTEC ROCHELLE	2024 - Contrôle électrique + portes	91,13 €	55,86 €	35,27 €
4	Fonctionnement	6288	SOCOTEC ROCHELLE	2024 - Contrôle électrique + portes	501,20 €	307,24 €	193,96 €
5	Fonctionnement	6288	SOCOTEC ROCHELLE	2024 - Contrôle électrique + portes	273,42 €	167,81 €	105,81 €
6	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	3 181,16 €	1 950,05 €	1 231,11 €
7	Fonctionnement	60611	AGUR (EAU SAINT	Abonnement + Conso - 1er semestre 2024	323,43 €	198,26 €	125,17 €
8	Fonctionnement	62268	ATLANTIC HDC	Constat Huissier	369,20 €	184,60 €	184,60 €
9	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Février 2024	376,80 €	188,40 €	188,40 €
10	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Janvier2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
11	Investissement	21351	BRUNET DROUILLAC	Création tarif bleu	8 770,56 €	4 385,28 €	4 385,28 €
12 Rattachement	Fonctionnement	61521	AI ANTENNE	Entretien des espaces verts - Décembre 2023	500,00 €	250,00 €	250,00 €
13 Rattachement	Fonctionnement	6156	DEMPURE	Maintenance séparateur hydrocarbure 2023	2 793,60 €	1 396,80 €	1 396,80 €
14 Rattachement	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Décembre 2023	236,74 €	145,12 €	91,62 €
15	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	3 785,88 €	2 320,74 €	1 465,14 €
16 Rattachement	Fonctionnement	60632	SICLI	Remplacement des extincteurs - Année 2023	2 191,62 €	1 343,46 €	848,16 €
17	Fonctionnement	6288	CROQ'PAPIER	Forfait collecte 2024	307,44 €	188,46 €	118,98 €
18	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Mars 2024	376,80 €	188,40 €	188,40 €
19	Fonctionnement	615221	BRUNET DROUILLAC	Remplacement carte invecter sur VRV	2 908,80 €	1 783,09 €	1 125,71 €
20	Investissement	21351	BRUNET DROUILLAC	Création tarif bleu	2 192,64 €	1 096,32 €	1 096,32 €
21	Fonctionnement	60632	Mr Bricolage	Remplacement des boîtes aux lettres + Aménagement salle stockage	466,68 €	233,34 €	233,34 €
22	Fonctionnement	60632	Signals	Panneau point de rassemblement EPTB	125,76 €	125,76 €	0,00 €
23	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	1 897,52 €	1 163,18 €	734,34 €
24	Fonctionnement	6288	CAPS	Contrat de maintenance surveillance du site	216,00 €	108,00 €	108,00 €
25	Fonctionnement	615221	BRUNET DROUILLAC	Intervention sur interphone, portes du sas	240,00 €	147,12 €	92,88 €
26	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Février2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
27 Rattachement	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Novembre 2023	236,74 €	145,12 €	91,62 €
28	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Mars2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
29	Fonctionnement	60632	Mr Bricolage	Commande petits matériels pour aménagement salle stockage	68,40 €	41,93 €	26,47 €
30	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Avril 2024	376,80 €	188,40 €	188,40 €
31	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	1 492,70 €	915,03 €	577,67 €
32	Investissement	21351	BOUDEAUD	Maîtrise d'œuvre - remplacement des menuiseries	840,00 €	420,00 €	420,00 €
33	Investissement	21351	BERTHET-ROCHE	Maîtrise d'œuvre - remplacement des menuiseries	9 346,56 €	4 673,28 €	4 673,28 €
34	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Mai 2024	376,80 €	188,40 €	188,40 €
35	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	862,42 €	528,66 €	333,76 €
36	Fonctionnement	61521	AI ANTENNE	Entretien des espaces verts - Avril 2024	500,00 €	250,00 €	250,00 €
37	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Avril 2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
38	Fonctionnement	61558	BRUNET DROUILLAC	Repérage des prises / des baies de brassage	1 305,60 €	800,33 €	505,27 €
39	Fonctionnement	61521	AI ANTENNE	Entretien des espaces verts - Mai 2024	500,00 €	250,00 €	250,00 €
40	Fonctionnement	6156	BRUNET DROUILLAC	Contrat de Maintenance VMC	1 225,01 €	750,93 €	474,08 €
41	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Juin 2024	364,80 €	182,40 €	182,40 €
42	Fonctionnement	61558	BRUNET DROUILLAC	Intervention sur rideau métallique	127,20 €	63,60 €	63,60 €
43	Fonctionnement	6156	BRUNET DROUILLAC	Contrat de Maintenance VMC	1 225,01 €	750,93 €	474,08 €
44	Investissement	21351	BOUDEAUD	Maîtrise d'œuvre - remplacement des menuiseries	1 920,00 €	960,00 €	960,00 €
45	Investissement	21351	BERTHET-ROCHE	Maîtrise d'œuvre - remplacement des menuiseries	11 662,08 €	5 831,04 €	5 831,04 €
46	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Juillet 2024	364,80 €	182,40 €	182,40 €
47	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Mai 2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
48	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Juin 2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
49	Fonctionnement	6231	JOURNAL OFFICIEL - BOAMP	Publication marché remplacement des menuiseries	864,00 €	432,00 €	432,00 €

N° mandat	Investissement / Fonctionnement	Nature comptable	Tiers	Objet	Montant TTC	Part EPTB 613/1000 (Tvx bât principal)	Part Fédération de pêche 387/1000 (Tvx bât)
50	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	574,82 €	352,36 €	222,46 €
51	Investissement	2188	DUPRE	Remplacement bloc VRV	21 488,10 €	10 744,05 €	10 744,05 €
52	Fonctionnement	6288	APAVE	Bureau de contrôle - Remplacement des menuiseries	432,00 €	216,00 €	216,00 €
53	Fonctionnement	6288	APAVE	Bureau de contrôle - Remplacement des menuiseries	432,00 €	216,00 €	216,00 €
54	Fonctionnement	6288	VIGEIS	Coordonateur SPS - Remplacement des menuiseries	480,00 €	240,00 €	240,00 €
55	Fonctionnement	60611	AGUR (EAU SAINT	Abonnement + Conso	265,04 €	162,47 €	102,57 €
56	Fonctionnement	6288	SOCOTEC ROCHELLE	2024 - Contrôle électrique + portes	92,52 €	56,71 €	35,81 €
57	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Août 2024	364,80 €	182,40 €	182,40 €
58	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	747,67 €	458,32 €	289,35 €
59	Fonctionnement	6156	BRUNET DROUILLAC	Remplacement batterie alarme incendie	51,84 €	31,78 €	20,06 €
60	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	618,38 €	379,07 €	239,31 €
61	Fonctionnement	61521	AI ANTENNE	Entretien des espaces verts - Juillet 2024	500,00 €	250,00 €	250,00 €
62	Fonctionnement	6288	CAPS	Contrat de télésurveillance du site	504,00 €	252,00 €	252,00 €
63	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Septembre 2024	364,80 €	182,40 €	182,40 €
64	Investissement	21351	BOUDEAUD	Maîtrise d'œuvre - remplacement des menuiseries	720,00 €	360,00 €	360,00 €
65	Investissement	21351	BERTHET-ROCHE	Maîtrise d'œuvre - remplacement des menuiseries	2 675,52 €	1 337,76 €	1 337,76 €
66	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Juillet 2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
67	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Août 2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
68	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	388,73 €	238,29 €	150,44 €
69	Fonctionnement	61521	AI ANTENNE	Entretien des espaces verts - Septembre 2024	500,00 €	250,00 €	250,00 €
70	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Septembre 2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
71	Fonctionnement	6288	PREVENTIQ	Coordonateur SPS - Remplacement des menuiseries	270,00 €	135,00 €	135,00 €
72	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Octobre 2024	364,80 €	182,40 €	182,40 €
73	Fonctionnement	637	SIP SAINTES	Taxe foncière - Partie commune	90,00 €	55,17 €	34,83 €
74	Fonctionnement	637	SIP SAINTES	Taxe foncière - Partie FD17	6 346,00 €		6 346,00 €
75	Fonctionnement	637	SIP SAINTES	Taxe foncière - Partie EPTB	6 952,00 €	6 952,00 €	
76	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	207,90 €	127,44 €	80,46 €
77	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	936,74 €	574,22 €	362,52 €
78	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Novembre 2024	364,80 €	182,40 €	182,40 €
79	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Octobre 2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
80	Fonctionnement	6288	CAP'S	Intervention du 08/11/2024	54,00 €	27,00 €	27,00 €
81	Fonctionnement	6288	APAVE	Bureau de contrôle - Remplacement des menuiseries	216,00 €	108,00 €	108,00 €
82	Investissement	21351	BERTHET-ROCHE	Maîtrise d'œuvre - remplacement des menuiseries	1 344,62 €	672,31 €	672,31 €
83	Investissement	21351	BIRON ALU	Maîtrise d'œuvre - remplacement des menuiseries	47 835,65 €	23 917,83 €	23 917,83 €
84	Fonctionnement	6288	EAU 17	Evacuation déchets	22 697,50 €	11 348,75 €	11 348,75 €
85	Fonctionnement	6811	PAIERIE DEPARTEMENTALE	Dotation aux amortissements	11 561,72 €	5 780,86 €	5 780,86 €
86	Investissement	21351	FLEURET ROUX	Maîtrise d'œuvre - remplacement des menuiseries	13 740,00 €	6 870,00 €	6 870,00 €
87	Fonctionnement	615221	FLEURET ROUX	Réparation du muret	1 884,00 €	942,00 €	942,00 €
88	Fonctionnement	6188	PREVENTIQ	Coordonateur SPS - Remplacement des menuiseries	270,00 €	135,00 €	135,00 €
89	Fonctionnement	6288	APAVE	Bureau de contrôle - Remplacement des menuiseries	216,00 €	108,00 €	108,00 €
90	Fonctionnement	6262	KOESIO	Abonnement COPRO_Décembre 2024	364,80 €	182,40 €	182,40 €
91	Fonctionnement	6156	DEMPURE	Maintenance séparateur hydrocarbure 2024	2 560,68 €	1 280,34 €	1 280,34 €
92	Fonctionnement	60611	AGUR (EAU SAINT	Abonnement + Conso	293,75 €	180,07 €	113,68 €
93	Fonctionnement	6283	ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux COPRO_Novembre 2024	242,65 €	148,74 €	93,91 €
94	Fonctionnement	60612	EDF COLLECTIVITE	Abonnement + Consommation électrique	813,64 €	498,76 €	314,88 €
95	Fonctionnement	61521	AI ANTENNE	Entretien des espaces verts - 05/11/2024	500,00 €	250,00 €	250,00 €
96	Fonctionnement	6156	BRUNET DROUILLAC	Intervention sur porte du sas	247,20 €	151,53 €	95,67 €
97	Fonctionnement	6231	SUD-OUEST	Publication - Annonce - Remplacement des menuiseries	61,20 €	30,60 €	30,60 €
					<b>221 388,47 €</b>	<b>114 621,38 €</b>	<b>106 767,09 €</b>

## **ANNEXE 3**

**Liste des commandes et des marchés sur l'année 2024**

**LISTE DES ENGAGEMENTS - ANNEE 2024**

Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
3DI INCRUST	Fourniture de repères de crue	6238	14 164,00 €	16 996,80 €
ACTEON ENVIRONNEMENT	ACTEON - Etude de récupération des coûts du soutien d'étiage de la Charente par le barrage de Lavaud	617	2 000,00 €	2 400,00 €
ADERA	ADERA - RESEAU MAGEST - 2024	6281	4 583,33 €	5 500,00 €
ALLIANCE ATLANTIQUE	Educeau : Transport 11/04/2024 - Ecole Beaussais - Melle - STEP	6245	152,73 €	168,00 €
ALLIANZ - AGF	Assurance du barrage de LAVAUD Allianz_2024	6161	27 160,00 €	27 160,00 €
AMEN	AMEN - Renouvellement fleuve-charente.net Web Mail + (1 année)	6288	66,70 €	80,04 €
AMEN	AMEN - Renouvellement annuel nom de domaine	6288	87,20 €	104,64 €
AMEN	AMEN - Renouvellement annuel deq adresses mails	6288	425,65 €	510,78 €
AMONIA	Zones à enjeu Environnemental - AMONIA	617	12 840,00 €	15 408,00 €
ANEB	ANEB - COTISATION 2024	6281	7 000,00 €	7 000,00 €
ANTEA	Identification indicateurs ressource en eau Karst	617	22 050,00 €	26 460,00 €
ANTEA	Étude solutions techniques Optimisation capacité du Karst de La Rochefoucauld	617	27 390,00 €	32 868,00 €
ARAS PROPLETE	Frais de nettoyage des locaux_2024	6283	4 221,00 €	5 065,20 €
ARGALY	SUIVI ADNe CHARENTE 2024	617	5 505,00 €	6 606,00 €
ARMENGAUD VINCENT	Journée pêche - Suivi alosons	617	5 500,00 €	5 500,00 €
ASTT METEREAU	Educeau : Transport Ecole Argencourt - Chateau d'Oléron - Port du Douhet - 12/04/2024	6245	154,55 €	170,00 €
ASTT METEREAU	Educeau : Ecole Argencourt - Chateau d'Oléron - Grand Village 16/05/2024	6245	90,00 €	99,00 €
ASTT METEREAU	Educeau : Ecole St Pierre - St Georges d'Oléron - 14/05/2024	6245	109,09 €	120,00 €
ASTT METEREAU	Educeau : Transport St Hippolyte + Rochefort - 25/01/2024	6245	383,64 €	422,00 €
ATELIER BOIS	Remplacement gardes corps - barrage Lavaud	2188	3 400,00 €	4 080,00 €
ATLANTIC INGENIERIE	Intervention d'un contrôleur pour les mesures d'épaisseur US sur conduites - Barrage Lavaud	611	1 170,00 €	1 404,00 €
AUDREY LM VOIX	Enregistrement voix off - Vidéo Charente 2050	6238	300,00 €	360,00 €
AUNIS SAINTONGE	Educeau : Transport Archingey - Tonnay Boutonne - 29/04/2024	6245	204,55 €	225,00 €
AUNIS SAINTONGE	Educeau : Transport Ecole de Bords - St Hippolyte - 17/05/2024	6245	245,45 €	270,00 €
AUNIS SAINTONGE	Educeau : Transport Crazannes - Beurlay - St Hippolyte - 07/05/2024	6245	227,27 €	250,00 €
AWS LEGALITE	AWS - LEGALITE 13/03/2024 au 12/03/2025	6288	560,00 €	672,00 €
AXOLIS	Commande fournitures de bureau	6064	292,58 €	351,10 €
AXOLIS	Commande fournitures de bureau	6064	250,30 €	300,36 €
BATTERIEDEPORTABLE	Matériel informatique : Batterie pour PC	60632	36,42 €	43,70 €
BATTERIEDEPORTABLE	Matériel informatique : Batterie pour PC	60632	19,83 €	23,80 €
BATTERIEDEPORTABLE	Matériel informatique : Batterie pour PC	60632	24,83 €	29,80 €
BATTERIEDEPORTABLE	Matériel informatique : Batterie pour PC	60632	28,08 €	33,70 €
BERNARD A	Analyse de contenus stomacaux de juvéniles d'aloses	617	1 050,00 €	1 050,00 €
BERNARD A	Analyse de contenus stomacaux de juvéniles d'aloses	617	2 040,00 €	2 040,00 €
BIOTOPE COMMUNICATION	Loupe trinoculaire et botaniste	60632	1 288,59 €	1 546,31 €
BOUYGUES TELECOM	Bouygues Telecom - Téléphonie mobiles - Année 2024	6262	4 142,09 €	4 970,51 €
BRGM	Etude Projet Life Climat	617	4 689,18 €	5 627,02 €
BTPS	Ragréage Béton - Barrage de Lavaud	615221	3 465,00 €	4 158,00 €
BUREAU VALLEE	Commande fournitures de bureau	6064	113,30 €	135,97 €
BUREAU VALLEE	Commande fournitures de bureau	6064	58,58 €	70,48 €
BUREAU VALLEE	Commande fournitures de bureau	6064	113,30 €	135,96 €
BUREAU VALLEE	Commande fournitures de bureau	6064	27,50 €	33,00 €
CABINET VINCENT	Division cadastrale Parcelles - Videix	62268	2 776,00 €	3 331,20 €
CALIPAGE - SARL	Commande fournitures de bureau	multi	912,32 €	1 094,78 €
CALIPAGE - SARL	Mobiliers de bureau	21848	1 281,42 €	1 537,70 €

Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
CALIPAGE - SARL	Commande fournitures de bureau	6064	202,18 €	242,62 €
CALIPAGE - SARL	Commande fournitures de bureau	6064	32,52 €	39,03 €
CALIPAGE - SARL	Commande fournitures de bureau	6064	82,64 €	99,17 €
CALIPAGE - SARL	Commande fournitures de bureau	multi	158,74 €	190,50 €
CALIPAGE - SARL	Commande fournitures de bureau	multi	849,34 €	1 019,21 €
CARS THORIN	Educeau : Transport 13/05/2024 - Ecole de Benest - Alloue (16490)	6245	114,55 €	126,00 €
CDOS 17	Challenge Inter-Entreprise	6238	140,00 €	140,00 €
CDS 16	Journée d'accompagnement - Spéléologie - Visite et installation matériel de mesure sur sites	6188	400,00 €	480,00 €
CEPRI	CEPRI - ADHESION 2024	6281	2 000,00 €	2 000,00 €
CEPRI	Formation - Prévention de l'inondation - 28/11/2024	6184	1 350,00 €	1 350,00 €
CERESCO SAS	Synthèse Financements innovants	617	11 250,00 €	13 500,00 €
CERESCO SAS	Appui animation pour réunion de restitution - Etude financements innovants	617	2 425,00 €	2 910,00 €
CERTEC	CERTEC - Vérification de gilet de sauvetage	61558	225,23 €	257,40 €
CHAMBERSIGN	CHAMBERSIGN CERTIFICAT ELECTRONIQUE ABONNEMENT 3 ANS	6288	280,00 €	336,00 €
CHARENTE EAUX	Etat des lieux - Diagnostics - ZEC	617	100 000,00 €	100 000,00 €
CHARENTE LIBRE	Renouvellement abonnement annuel 12 mois à compter du 15/08/2024	6182	352,60 €	360,00 €
CHARENTE NATURE	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole Mansle et Soyaux	6238	2 400,00 €	2 400,00 €
CHARENTE NATURE	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole Linars (16370)	6238	2 400,00 €	2 400,00 €
CHARLOPIN ARNAUD	Journée pêche - Suivi alosons en Estuaire	617	11 000,00 €	11 000,00 €
Chez Stephanie	Restaurant - mardi 14 mai 2024 - pour 8 personnes	6234	160,72 €	176,80 €
CIAS CHARENTE LIMOUSINE	CIAS - Entretien Lavaud	61521	10 540,00 €	10 540,00 €
CNFCE	Formation Vocabulaire technique Bâtiment	6184	3 488,00 €	4 185,60 €
COMMUNE VIDEIX	Entretien annuel - Videix - 2024	61521	1 600,00 €	1 600,00 €
CONRAD	Accessoires téléphonie	60632	92,96 €	111,55 €
CPA LATHUS/GART	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole Champagne-Mouton (16350)	6238	1 400,00 €	1 400,00 €
CPA LATHUS/GART	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole Simone Veil de Civray (86400)	6238	700,00 €	700,00 €
CPA LATHUS/GART	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de Benest (16500)	6238	700,00 €	700,00 €
CPGF HORIZON	Etude sur les indicateurs et seuils de gestion - Bassin de l'Arnoult	617	28 980,00 €	34 776,00 €
CPIE PERIGORD	Educeau : Intervention Projet pédagogique 2023/2024 - Cycle de l'eau	6238	2 033,90 €	2 033,90 €
CPIE PERIGORD	Educeau : Intervention Projet pédagogique - Ecole de Cussac (87150)	6238	1 714,60 €	1 714,60 €
D3E GEOSPATIAL	SOLUTION ARPENTGIS - MATERIEL TOPO	6156	280,00 €	336,00 €
D3E GEOSPATIAL	SOLUTION ARPENTGIS - MATERIEL TOPO	6288	1 455,00 €	1 746,00 €
D3E GEOSPATIAL	SOLUTION ARPENTGIS - MATERIEL TOPO	multi	11 359,55 €	13 631,46 €
DARTIGUELONGUE	SUIVI DE CROUIN 2024	611	10 608,20 €	12 729,84 €
DECATHLON	Commande DW202411261823 - Numéro client : 692418	60636	1 800,01 €	2 160,01 €
DEJEAN-BOUYER	Réalisation film de communication MAEC	6238	2 110,50 €	2 110,50 €
DEJEAN-BOUYER	Vidéo continuité écologique fleuve charente	6238	3 700,00 €	3 700,00 €
DEJEAN-BOUYER	Charente 2050 - Suppléments production vidéo	6238	630,00 €	630,00 €
DEKRA	Contrôle technique KANGOO immatriculé EV-380-ED	61551	65,83 €	79,00 €
DIA	Matériels pour mission poissons migrateurs	60632	257,65 €	309,18 €
Direct Médical	Achat petits matériels	60632	24,77 €	27,20 €
DUVERNEUIL GUY	Educeau : Transport Ecole Javerlhac vers Le Bourdeix Moulin Pinard Station Eau le 24/05/2024	6245	110,00 €	121,00 €
EAUCEA	Etude Seuils de gestion BV Antenne-Rouzille	617	37 150,00 €	44 580,00 €
EAUCEA	Etude de définition de DB	617	30 947,00 €	37 136,40 €
EAUCEA	Contrat Maintenance des flux de données - Plateforme E-crue - 2024	62268	3 000,00 €	3 600,00 €
EAUCEA	Contrat de maintenance des flux données - Etiage - Plateforme - 2024	62268	3 000,00 €	3 600,00 €

Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
EAUCEA	Appui annuel à la gestion de l'étiage 2024	62268	10 125,00 €	12 150,00 €
EAUCEA	Étude solutions techniques Optimisation de la capacité du Karst de La Rochefoucauld	617	24 675,00 €	29 610,00 €
EAUCEA	Evolutions plateforme Etiages - Décembre 2024	2051	1 200,00 €	1 440,00 €
EAUCEA	Evolutions plateforme Etiages - Février 2024	2051	1 600,00 €	1 920,00 €
ECOMA	SUIVI QUALITE DES EAUX RECEMA - LOT 3 - ANNEE 2024	617	39 936,30 €	47 923,56 €
EDF COLLECTIVITE	Electricité Lavaud 2024	60612	2 725,60 €	3 274,77 €
EI TEST	Conception Maquette pédagogique	6238	12 000,00 €	14 400,00 €
EI TEST	Accessoires Maquette pédagogique	60632	230,00 €	276,00 €
EMPREINTE	LOT 1 - 1.2 - FABRICATION REPERES DE CRUE	60632	2 730,00 €	3 276,00 €
ENVILYS DEV	ENVILYS - CAPTAGE DE LA TOUVRE CARTOGRAPHIE DE LA VULNERABILITE ET DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	617	2 125,00 €	2 550,00 €
ENVILYS DEV	HEBERGEMENT ANNUEL ODELIANE 2024	62268	3 260,00 €	3 912,00 €
ENVIRONAT	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de Crazannes	6238	780,00 €	780,00 €
ENVIRONAT	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de Coulonges (17800)	6238	1 320,00 €	1 320,00 €
ENVIRONAT	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de St Sever-Rouffiac à St Sever de Saintonge (17800)	6238	1 320,00 €	1 320,00 €
ESSENTIEL EPHEM	Educeau : Pièce Théâtre - 2 jours	6188	4 412,00 €	4 412,00 €
FD16 PECHE	Educeau - Interventions écoles de Garat et Soyaux	6238	210,00 €	210,00 €
FEUILLETTE	Commande mignardises et petits fours (Conférence de presse du 18/07)	6234	143,62 €	158,00 €
FEUILLETTE	Voeux du Président - Commande de Galettes_09/01/2024	6234	64,27 €	67,80 €
FEUILLETTE	Réunion avec la Région Nouvelle Aquitaine + Délégation Malgache_10/10/2024	60623	20,00 €	21,10 €
GAIA	Formation e-learning - Keyline design et Hydrologie Régénérative	6184	500,00 €	500,00 €
GAIA	Formation e-learning - Keyline design et Hydrologie Régénérative	6184	800,00 €	800,00 €
GAILLARD CORDON	Reproduction de clés portail + bâtiment	6188	39,50 €	47,40 €
GAULT	Prestation du 29/04/2024	6234	208,00 €	228,80 €
GAULT	Plateaux repas du 01/07/2024_Comité scientifique DB	6234	64,00 €	70,40 €
GRAND ANGOULEME	Réservation salle rubis - 24/06/2024	6132	1 270,00 €	1 524,00 €
GRAND ANGOULEME	Location Balzac - Année 2024	6132	2 175,00 €	2 175,00 €
GRENKE LOCATION	GRENKE : Loyer trimestriel Firewall GRENKE_2024	61358	950,00 €	1 140,00 €
GRENKE LOCATION	GRENKE : Location trimestriel téléphone_2024	61358	1 374,23 €	1 649,08 €
GROSSERON	Matériels	60632	138,08 €	165,70 €
GROSSERON	Matériels	60632	203,12 €	242,84 €
GROSSERON	Matériels	60632	289,76 €	347,71 €
H2B	Théâtre : En attendant la vague	6228	5 000,00 €	5 000,00 €
HBM Machines	Echelle télescopique	60632	209,98 €	209,98 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - SMBV Né	617	24 210,00 €	29 052,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - EPTB Charente	617	18 585,00 €	22 302,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - SYBRA	617	2 210,00 €	2 652,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - SYMBAS	617	4 725,00 €	5 670,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - SYMBO	617	1 410,00 €	1 692,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - SMBV Né	617	4 700,00 €	5 640,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - SYBRA	617	2 910,00 €	3 492,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - SYMBO	617	1 575,00 €	1 890,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - SYMBAS	617	2 820,00 €	3 384,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - Annule et remplace BC2022-000171	617	21 520,00 €	25 824,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - EPTB Charente	617	1 410,00 €	1 692,00 €
HYDRO INVEST	Lot 2 - Hydro Invest - Opérations hydrométriques - SBCP	617	1 410,00 €	1 692,00 €
HYDRO INVEST	Lot 1 - Fourniture, installation et sécurisation d'équipements - SMBV Né	2188	14 380,60 €	17 256,72 €

Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
HYDRO INVEST	Lot 1 - Fourniture, installation et sécurisation d'équipements - EPTB	2188	1 433,30 €	1 719,96 €
HYDRO INVEST	Lot 1 - Fourniture, installation et sécurisation d'équipements - SMBV Né	2188	12 187,30 €	14 624,76 €
HYDRO INVEST	Lot 1 - Fourniture, installation et sécurisation d'équipements - SYMBAS	2188	15 892,98 €	19 071,57 €
HYDRO INVEST	Lot 1 - Fourniture, installation et sécurisation d'équipements - SBCP	2188	5 489,30 €	6 587,16 €
HYDRO INVEST	Lot 1 - Fourniture, installation et sécurisation d'équipements - SYMBAS	2188	2 248,00 €	2 697,60 €
HYDRO INVEST	Lot 1 - Fourniture, installation et sécurisation d'équipements - EPTB	2188	7 485,30 €	8 982,36 €
HYDRO INVEST	Lot 1 - Fourniture, installation et sécurisation d'équipements - EPTB	2188	14 109,90 €	16 931,88 €
HYDRO INVEST	Lot 1 - Fourniture, installation et sécurisation d'équipements - SYMBAS	2188	1 124,00 €	1 348,80 €
HYDRO INVEST	Lot 1 - Fourniture, installation et sécurisation d'équipements - EPTB	2188	5 613,30 €	6 735,96 €
HYDRO INVEST	Evolution de la dynamique de vidange Karst de la Rochefoucauld	617	13 775,00 €	16 530,00 €
HYDRO INVEST	Fourniture et installation Station Météo	multi	14 182,30 €	17 018,76 €
HYDRO INVEST	Fourniture et installation Sonde et Echelle - Source de la Lèche	multi	6 986,30 €	8 383,56 €
HYDRO INVEST	Fourniture et installation Sonde - Font de Lussac	multi	5 892,30 €	7 070,76 €
IODDE ASSOCIATION	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Marennes-Oléron	6238	1 500,00 €	1 500,00 €
IRO IMPRIMEUR	Impression Plaquette communication PAPI	6238	852,00 €	1 022,40 €
IRO IMPRIMEUR	Impression brochure "Elus"	6238	688,00 €	825,60 €
IRO IMPRIMEUR	Impression brochure Plan Familial de Mise en Sureté (PFMS)	6238	808,00 €	969,60 €
IRO IMPRIMEUR	Impression Lettre d'information PAPI	6238	1 321,00 €	1 585,20 €
IRO IMPRIMEUR	Impression Flyers A5 + Affiches A3 - Concours COSH	6238	198,00 €	237,60 €
IRO IMPRIMEUR	Impression cartes de visite	6238	156,00 €	187,20 €
IRO IMPRIMEUR	Impression flyers Charente Alabri	6238	949,00 €	1 138,80 €
IRO IMPRIMEUR	Impression flyers et affiches concours Re-Sources	6238	428,00 €	513,60 €
IRO IMPRIMEUR	Impression brochure "Elus" PAPI	6238	1 592,00 €	1 910,40 €
IRO IMPRIMEUR	Impression du Bulletin d'information Poissons migrateurs	6238	440,00 €	528,00 €
IRO IMPRIMEUR	Impression du rapport d'activités 2023	6238	2 217,00 €	2 660,40 €
JARDINS RESPECTUEUX	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de Boutiers - St Trojan	6238	1 000,00 €	1 000,00 €
JARDINS RESPECTUEUX	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de Boutiers - St Trojan	6238	2 400,00 €	2 400,00 €
KEOLIS	Educeau : Transport Ecole Bussac sur Charente / Le Douhet - 11/03/2024	6245	126,00 €	138,60 €
KEOLIS	Educeau : Transport Ecole Courcoury vers Saintes - 11/06/2024	6245	160,00 €	176,00 €
KEOLIS	Educeau : Transport Ecole Les Gonds - 04/06/2024	6245	63,00 €	69,30 €
KEOLIS	Educeau : Transport Ecole Chatelaillon Plage - Station Epuration - La Rochelle - 25/03	6245	208,18 €	229,00 €
KEYYO - NERIM	ABONNEMENT LAVAUD - ANNEE 2024	6262	466,00 €	559,20 €
KOESIO	Antivirus Eset Advanced Protection MSP	6156	236,09 €	283,31 €
KOESIO	KOESIO - Contrat JE0008041 - Abonnement serveur - 2024	6288	6 083,33 €	7 300,00 €
KOESIO	KOESIO - CONTRAT JE0010081_ABONNEMENT BARRE VISIO	6288	1 644,00 €	1 972,80 €
KOESIO	Koesio - Contrat EN1239 - Abonnement - Licence Teams	6288	1 816,50 €	2 179,80 €
KOESIO	KOESIO - Contrat JE009878 - Antivirus Eset Advanced Protection MSP	6156	1 513,08 €	1 815,70 €
KOESIO	Koesio - Borne d'accès sans fil - Wi-Fi	6288	368,82 €	442,58 €
KOESIO	KOESIO - Contrat JE0009827 - Abonnement téléphone fixe et mobiles	6262	5 736,00 €	6 883,20 €
KOESIO	Fourniture et installation d'une borne wifi sur site Balzac	6288	402,00 €	482,40 €
KOESIO	KOESIO - CONTRAT JE0009496 - MAINTENANCE_ACCOMPAGNEMENT INFORMATIQUE	6288	3 516,00 €	4 219,20 €
LA BETA PI	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Beaussais-Vitré	6238	878,00 €	878,00 €
LA PETITE BOITE	Module Newsletter - Poissons migrateurs - www.migrateurs-charenteseudre.fr	6238	420,00 €	504,00 €
LA POSTE 17	Affranchissement - Année 2024	6261	4 000,00 €	4 000,00 €
LA POSTE 17	LA POSTE : Contrat collecte_2024	6288	1 900,00 €	1 900,00 €
LA REGIE	La Régie - Salle Auditorium Maurice Ravel le 16 décembre 2024 à Jarnac	6238	330,00 €	396,00 €

Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
LABO AND CO	Fourniture matériels	60632	242,01 €	290,41 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Janvier 2024	617	7 670,50 €	9 204,60 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Février 2024	617	602,00 €	722,40 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Mars 2024	617	12 174,50 €	14 609,40 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Avril 2024	617	602,00 €	722,40 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Mai 2024	617	12 174,50 €	14 609,40 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Juin 2024	617	602,00 €	722,40 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Juillet 2024	617	12 174,50 €	14 609,40 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Août 2024	617	602,00 €	722,40 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Septembre 2024	617	7 670,50 €	9 204,60 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Octobre 2024	617	602,00 €	722,40 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Novembre 2024	617	12 174,50 €	14 609,40 €
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	Lot 1 - RECEMA - LABO16 - Décembre 2024	617	602,00 €	722,40 €
LAETIS	Création de de 2 visualisations, aide intégration site EPTB - Widgets E-tiage	6288	1 200,00 €	1 440,00 €
LAETIS	LAETIS - PLATEFORME ETIAGE - APPUI	62268	1 400,00 €	1 680,00 €
LAETIS	Hébergement et maintenance Plateforme E-crue 2024	62268	1 850,00 €	2 220,00 €
LAETIS	Hébergement et maintenance Plateforme E-Qualité 2024	62268	1 850,00 €	2 220,00 €
LAETIS	Hébergement et maintenance Plateforme E-Tiages 2024	62268	1 850,00 €	2 220,00 €
LANDREAU ETS	2024 - TEST TON MATOS	617	4 000,00 €	4 000,00 €
LDLC PRO	Matériels informatiques	multi	1 693,04 €	2 031,65 €
LDLC PRO	Matériels informatiques/téléphoniques pour Balzac	multi	2 517,37 €	3 020,85 €
LDLC PRO	Tablettes informatiques - Diagnostiqueurs inondations	21838	2 170,26 €	2 604,31 €
LDLC PRO	Téléphones mobiles	60632	162,92 €	195,49 €
LDLC PRO	Matériels informatiques	21838	4 186,15 €	5 023,38 €
LDLC PRO	Téléphones mobiles	2185	3 603,37 €	4 324,04 €
LE CLUB BIOTOPE	Achat d'un song meter micro - suivis aloses - Commande UABGPSYOE	60632	206,67 €	248,00 €
LE HERON	Partenariat En Attendant la Vague 2024-2030	6288	6 000,00 €	6 000,00 €
Le Mirliton	Cocktail déjeuner CLE SAGE 30/01/2024	6234	900,00 €	900,00 €
Le Mirliton	Cocktail déjeuner du 23/09 CLE SAGE Charente à St Laurent de Cognac	6234	765,00 €	765,00 €
LECLERC LES COTEAUX	Leclerc - Compte client n° 900158	60632	186,64 €	223,97 €
LECLERC LES COTEAUX	Leclerc - Compte client n° 900158	60632	9,02 €	10,82 €
LECLERC LES COTEAUX	Leclerc - Compte client n° 900158	multi	94,37 €	103,81 €
LECLERC LES COTEAUX	Achat câbles auto - Compte client n° 900158	60632	40,00 €	48,00 €
LECLERC LES COTEAUX	Leclerc - Compte client n° 900158	multi	399,68 €	432,56 €
LECLERC LES COTEAUX	Achat cafetière à filtre - Espace Technologique	60632	50,00 €	60,00 €
LECLERC LES COTEAUX	Leclerc - Compte client n° 900158	multi	70,14 €	78,22 €
LECLERC LES COTEAUX	Remplacement écran téléphone Galaxy	6156	132,50 €	159,00 €
LECLERC LES COTEAUX	Leclerc - Compte client n° 900158	multi	313,51 €	341,30 €
LECLERC LES COTEAUX	Leclerc - Compte client n° 900158	60632	133,83 €	160,60 €
LECLERC LES COTEAUX	Leclerc - Compte client n° 900158	multi	386,45 €	386,45 €
LECLERC LES COTEAUX	Leclerc - Compte client n° 900158	60623	124,53 €	124,53 €
LECLERC LES COTEAUX	Accessoires pour téléphones mobiles	60632	319,80 €	319,80 €
LECLERC LES COTEAUX	Leclerc - Compte client n° 900158	multi	209,15 €	235,66 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Antezant-la-Chapelle 2	6238	799,20 €	799,20 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Antezant-la-Chapelle 1	6238	799,20 €	799,20 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Vénérand	6238	740,40 €	740,40 €



Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
LES PETITS DEBROUILLARDS	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Archingeay	6238	780,00 €	780,00 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	Educeau : Intervention Projet pédagogique / cole de Salles de Barbezieux (16300) et Ecole de St Bonnet (16	6238	3 772,00 €	3 772,00 €
LPO FRANCE	Educeau : Visite Station Lagunage Rochefort - 25/01/2024 - Ecole St Pierre Oleron	6238	88,00 €	88,00 €
MAB 16	Formation - AQ - Biodiversité fonctionnelle	6184	350,00 €	350,00 €
MAISON LAFAYE	TRAITEUR - CLE SAGE CHARENTE - 07/06/2024	6234	1 212,10 €	1 358,31 €
MAISON LAFAYE	TRAITEUR - CLE SAGE CHARENTE - 28/11/2024	6234	1 190,50 €	1 334,55 €
MARIGNAC	Location salle Marignac le 05/07/2024	6132	50,00 €	50,00 €
MARIGNAC	Location salle des fêtes Marignac - 09/12/2024	6132	50,00 €	50,00 €
MARITECH	Matériels de prélèvement	60632	1 293,00 €	1 551,60 €
MAYANE RESILIENCE	MAYANE - TRANCHE OPTIONNELLE N°2 - PRESTATION N°8	62268	1 781,87 €	2 138,24 €
MAYANE RESILIENCE	PAPI - GUIDE METHODOLOGIQUE URBANISME	617	6 649,38 €	7 979,26 €
MAYANE RESILIENCE	Logiciel Dispositif réduction de la vulnérabilité aux inondations	multi	32 800,00 €	39 360,00 €
MAYANE RESILIENCE	Charte graphique + Logo - Diagnostics	6238	2 700,00 €	3 240,00 €
MAYANE RESILIENCE	Création flyer d'information - Diagnostic vulnérabilités	6238	1 025,00 €	1 230,00 €
METALLERIE	Ensemble support + perche pour caméra acoustique	60632	2 360,00 €	2 832,00 €
METEO FRANCE	Données météo France - Année 2024	611	14 416,67 €	17 300,00 €
METEO FRANCE	Formation météo France	6184	1 110,00 €	1 110,00 €
MICHEL VOYAGES	Educeau : Transport Ecole Soubise - St Hippolyte - 02/05/2024	6245	85,00 €	93,50 €
MICHEL VOYAGES	Educeau : Transport Ecole Soubise - St Hippolyte - 30/05/2024	6245	85,00 €	93,50 €
MICHEL VOYAGES	Educeau : Transport Soubise - St Hippolyte - 30/05/2024	6245	170,00 €	187,00 €
MICHEL VOYAGES	Educeau : Transport Ecole Tonnay Charente - Usine St Hippolyte - 24/05/2024	6245	60,95 €	67,05 €
MOBILIZE	Location véhicules	61351	9 696,03 €	11 635,30 €
MR BRICOLAGE 17	Commande matériels divers - N° Client S17600925	60632	34,75 €	41,70 €
MR BRICOLAGE 17	Commande matériels divers - N° Client S17600925	60632	188,16 €	225,80 €
MR BRICOLAGE 17	Commande matériels divers - N° Client S17600925	60632	224,86 €	269,80 €
MR BRICOLAGE 17	Commande matériels divers - N° Client S17600925	60632	44,76 €	53,70 €
MR BRICOLAGE 17	Commande matériels divers - N° Client S17600925	60632	91,50 €	109,80 €
MR BRICOLAGE 17	Commande matériels divers - N° Client S17600925	60632	99,83 €	119,80 €
MR BRICOLAGE 17	Commande matériels divers - N° Client S17600925	60632	33,17 €	39,80 €
NATURE 17	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Bords	6238	1 200,00 €	1 200,00 €
NEOCEN	Remplacement Vanne Guillotine - Barrage Lavaud	21351	78 180,00 €	93 816,00 €
NOVENCI	Matériels informatiques	60632	135,00 €	162,00 €
NOVENCI	Matériels informatiques	60632	45,00 €	54,00 €
NOVENCI	Matériels informatiques	60632	92,00 €	110,40 €
NOVENCI	Matériels informatiques	60632	87,00 €	104,40 €
NOVENCI	Matériels informatiques	21838	4 125,00 €	4 950,00 €
O'Hangar	Restaurant - 28 juin 2024	6234	352,00 €	390,20 €
ORANGE FRANCE	Orange - Abonnement Lavaud - Année 2024	6262	1 502,00 €	1 802,40 €
ORANGE FRANCE	Sonde multiparamètre + Caméra Timelaps - Année 2024	6262	349,20 €	419,24 €
OVH	OVH - Domaine et hébergement Bulls - Ajout complémentaire	6288	3,42 €	4,10 €
OVH	OVH - Renouvellement du VPS - application AppliBull	6288	96,49 €	115,79 €
OVH	OVH - Nom de domaine E-crue	6288	19,58 €	23,50 €
OVH	OVH - Nom de domaine Charente 2050	6288	46,47 €	55,76 €
OVH	OVH - Nom de domaine E-qualité	6288	18,78 €	22,54 €
OVH	OVH - Renouvellement de domaines_2024	6288	71,67 €	86,00 €
OVH	OVH - Domaine et hébergement Bulls	6288	26,65 €	31,98 €

Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
OVH	OVH - Nom de domaine : applibull-charente.fr	6288	4,99 €	5,99 €
PAILLAT-CONTI	Etude juridique - Aides directes	617	2 450,00 €	2 940,00 €
PAILLAT-CONTI	Etude juridique - Aides directes	617	3 625,00 €	4 350,00 €
PAILLAT-CONTI	Etude juridique - Aides directes	617	700,00 €	840,00 €
PAILLAT-CONTI	Accompagnement juridique	617	980,00 €	1 176,00 €
PANEL PUB	Habillage véhicules - flocage véhicule Clio Renault	6238	178,12 €	213,74 €
PARC AVENTURE	Sortie cohésion : Fonth'Lanta - 10 septembre 2024	6238	1 131,00 €	1 244,10 €
PECHEUR	Achat Peson digitale sensas 25 kg	60632	50,90 €	50,90 €
PERENNIS	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de St Cybardeaux (16170)	6238	376,80 €	376,80 €
PERENNIS	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de Lignières Ambleville (16300)	6238	348,00 €	348,00 €
PERENNIS	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de Brévilles (16370)	6238	333,60 €	333,60 €
PERENNIS	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de Matha (17160)	6238	357,60 €	357,60 €
PERENNIS	Educeau : Intervention Projet pédagogique / Ecole de Cherves-Richemont	6238	1 586,40 €	1 586,40 €
PREVTI	Formation Equipier de Première Intervention	6184	580,00 €	696,00 €
PROM'HAIES	Elaboration d'un plan d'action sur le patrimoine bocager du BV de la Guerlie	multi	25 275,00 €	25 275,00 €
RENAULT BAGONNEAU	Révision ZOE EV-845-HX + remplacement balais d'essuie-glace avant/arrière	61551	400,84 €	481,00 €
RENAULT BAGONNEAU	Frais d'entretien Kangoo immatriculé EV-380-ED_2024	61551	2 112,34 €	2 534,81 €
REX ROTARY	Rex Rotary - Consommation photocopieur - Année 2024	6156	666,67 €	800,00 €
ROUDIER YVES	Filets pour le suivi des anguilles argentées	60632	3 690,00 €	4 428,00 €
ROUTALYA	Routage - Lettre PAPI	multi	2 852,65 €	3 073,48 €
RRTHV	Educeau : Transport Ecole Hameau de Glane vers Barrage de Lavaud - 18/06/2024	6245	179,09 €	197,00 €
RS COMPONENTS S	Matériels divers	60632	144,34 €	173,21 €
SAFEGE	SUIVI AUSCULTATION BARRAGE LAVAUD - ANNEE 2024	62268	2 810,00 €	3 372,00 €
SASU CHARENTE T	Technicien cordiste - Dépose d'une caméra	6288	350,00 €	420,00 €
SAUR RCO	Entretien et Exploitation Barrage Lavaud 2024	611	37 200,00 €	44 640,00 €
SERIGRAPH'17	Tee shirt + casquettes - EPTB Charente	6238	441,91 €	530,29 €
SERIGRAPH'17	Tee shirt - EPTB Charente	6238	258,23 €	309,88 €
SERPE	SERPE - Ouverture sentier - Videix	611	454,14 €	544,97 €
SETEC HYDRATEC	Etude de révision des seuils de gestion - Aume-Couture	617	1 500,86 €	1 801,03 €
SEUDRE SERVICE	Fourniture matériels	60632	265,00 €	318,00 €
SIGNALS	Kit sécurité véhicule	60632	57,65 €	69,18 €
SITES	Levé Topo à retenue haute - Lavaud	62268	2 366,00 €	2 839,20 €
SOCOTEC BORD.	Prélèvements et analyses amiante et plomb - Barrage Lavaud	6288	545,00 €	654,00 €
SUD-OUEST	Abonnement annuel Sud Ouest Numérique Pro	6281	229,00 €	233,81 €
SUD-OUEST	Abonnement AWS Marchés publics	6231	280,00 €	336,00 €
SUD-OUEST	Renouvellement d'abonnement Sud Ouest_Numéro abonné : 82083001	6182	404,51 €	413,00 €
SYBRA - BALZAC	Charges - Balzac - Convention avec le SYBRA	614	1 652,32 €	1 652,32 €
SYND. ORGE	Achat jeux de société Goutedo	60628	136,20 €	136,20 €
TERA OCEA - PICBOIS	Visuel d'information (Prototype) : Panneau d'information	6238	316,80 €	380,16 €
TERA OCEA - PICBOIS	Conception et fourniture de repères de submersion dans le cadre du PAPI Brouage	6238	23,20 €	27,84 €
TERA OCEA - PICBOIS	Fabrication et pose des supports en bois repères de crues	6238	1 255,80 €	1 506,96 €
TERA OCEA - PICBOIS	Panneau d'information repère de crue	60632	5 652,85 €	6 783,42 €
TERDEV	Educeau : Intervention Projet pédagogique 2023/2024	6238	1 360,00 €	1 360,00 €
TERDEV	Educeau : Intervention Projet pédagogique 2024/2025 - Ecole de St Porchaire (2 classes)	6238	3 390,00 €	3 390,00 €
TETRAEDE	Visite technique préalable - Observation spéléo	6288	1 260,00 €	1 512,00 €
TOTAL MARKETING	CARBURANT - ANNEE 2024	60622	5 520,62 €	6 613,31 €

Tiers	Objet	Compte	Montant HT	Montant TTC
TRACTEBEL	AMO - Travaux vanne guillotine	21351	15 636,03 €	18 763,23 €
TRACTEBEL	Expertise des Vannes - Lavaud - Option 2	62268	3 800,00 €	4 560,00 €
TRANSDEV	Educeau : Transport 25/03/2024 - Ecole Garat vers STEP Fregeneuil	6245	122,73 €	135,00 €
TRANSDEV	Educeau : Transport 27/05/2024 - Ecole de St Cybardeaux vers Vaux Rouillac	6245	238,18 €	262,00 €
TRANSDEV	Educeau : Transport 04/06/2024 - Ecole de Breville vers Le Cluzeau	6245	145,27 €	159,80 €
TRANSDEV	Educeau : Transport 29/04/2024 - Ecole Ambleville - Barbezieux	6245	137,45 €	151,20 €
UGAP	RENOUVELLEMENT ADOBE INDESIGN + ILLUSTRATOR	6188	851,61 €	1 021,93 €
UGAP	ABONNEMENT ADOBE PHOTOSHOP	6188	390,32 €	468,38 €
UNIMA	UNIMA - COTISATION 2024	6281	2 814,00 €	2 814,00 €
UNIMA	Mise en forme et interprétation des données "indicateur trophique" Stations du SAGE / Bilan 19-21	617	3 565,00 €	3 565,00 €
UNIMA	ETUDE STRATEGIQUE - BROUAGE - TRANCHE FERME	617	5 800,00 €	5 800,00 €
UNIV. ROCHELLE	Université de la Rochelle - Formation Logiciel R - Module initiation - 2024	6184	2 200,00 €	2 200,00 €
UP / CHEQUE DEJEUNER	Commande chèques-déjeuners 2024	6474	23 851,60 €	23 861,92 €
VEOLIA Chermignac	Déchetterie - Journée du 25/01/2024	6288	39,48 €	47,38 €
VERGER BAPTISTE	Journée pêche - Suivi alosons - Partie fluviale	617	5 500,00 €	5 500,00 €
VIE CHARENTAISE	Abonnement classique "LA VIE CHARENTAISE"	6182	118,00 €	118,00 €
VISUNEXT	Ecran de projection	21838	1 049,99 €	1 259,99 €
VOYAGES GOUJEAU	Educeau - Transport St Hippolyte/ Ecole Antezant	6245	345,45 €	380,00 €
VRIET AUTOCARS	Educeau : Transport Ecole Marillac Le Franc - Site de Landaudrie 16110 - 09/04/2024	6245	119,55 €	131,50 €
WOMEN & MEN WAM	Lettre d'information PAPI Charente & Estuaire	6238	720,00 €	864,00 €
WOMEN & MEN WAM	Conception Bulletin Poissons migrateurs	6238	656,00 €	787,20 €
WOMEN & MEN WAM	Document de communication - Etude ralentissement crue	6238	795,00 €	954,00 €
WOMEN & MEN WAM	2022-01A - Mise en forme du graphisme des panneaux d'information crue	6238	900,00 €	1 080,00 €
WOMEN & MEN WAM	Rapport d'activités 2023	6238	2 335,00 €	2 802,00 €
Total de la sélection			1 294 703,40 €	1 488 878,30 €